Association Accueil et Relais

20 ans

Association Accueil et Relais

20 ans

1994 - 2014

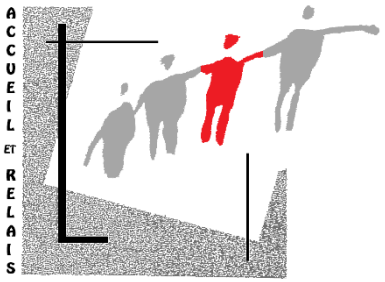

Association Accueil et Relais

© 2015

« Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayant droit ou ayant cause, est illicite et constitue une contrefaçon, aux termes des articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. »

Préface

Paul DACQUIN Président de l'Association Accueil et Relais

Professeur d'anglais au collège Saint-Bertulphe de FRUGES dès 1964, il en prend la Direction en 1980, en réunissant l'école primaire et le collège pour en faire le Centre Scolaire Privé Saint-Bertulphe-Jeanne d'Arc. Après avoir obtenu une licence des sciences de l'éducation en 1990, il relie le lycée professionnel Sainte-Marie de FRUGES au groupe scolaire.

En 1997, il devient Directeur du Centre d'Éducation et de Formation Professionnelle d'ARRAS adhérant à la fédération des A.R.E.P. (Association Régionale d'Éducation Permanente) du NORD PAS DE CALAIS, œuvrant en particulier dans le secteur de l'Illettrisme et de l'alphabétisation.

En 2003, il intègre le Conseil d'Administration de l'Association Le Coin Familial puis d'Accueil et Relais dont il devient le Président en 2008.

C'est toujours un grand moment de joie de fêter la longévité d'une association telle que Accueil et Relais qui œuvre auprès des enfants, de leur naissance parfois à « La Marelle » à leur départ dans la vie d'adulte à dix-huit ans ; et auprès des personnes âgées dans nos établissements d'hébergement en leur assurant de prolonger au mieux les jours qui sans cesse enrichissent notre vie. Cette journée n'a de but que de nous rencontrer : jeunes et adultes, salariés et administrateurs, personnalités officielles et bénévoles et montrer – ou voir – notre capacité à surmonter les épreuves du temps ; notre capacité à durer qui est une des marques que l'Association tient bien sa place dans le service que les collectivités publiques attendent d'elle sans pour autant être instrumentalisée.

Cela montre que vingt ans après, les porteurs du projet de l'époque ne s'y sont pas trompés !

Sœur Maryse[1] écrit que « Accueil et Relais » donne tout son sens à l'Association : tant dans l'Accueil qui rejoint des intuitions de nos fondateurs, que dans le Relais des missions entreprises. Les fondateurs présents ce jour en parleront mieux que moi.

Cet anniversaire des vingt ans, que nous fêtons ce jour, montre aussi que les responsables, les administrateurs et les adhérents de l'Association, ont toujours porté des projets en phase avec la société et les évolutions d'année en année. Il montre aussi que Accueil et Relais a toujours eu une capacité d'adaptation qui n'a rien d'évident, mais qui fait avancer la société en étant toujours force de proposition. Comprendre la société, savoir se mettre au diapason de ses difficultés, c'est se donner les moyens d'agir pour la faire avancer ; c'est agir pour que les choses bougent et être un contrepoids aux pressions exercées dans le monde qui nous entoure comme dans les climats politiques qui envahissent les initiatives. Il nous faut être attentifs pour que le cœur de notre projet ne devienne pas une option. Ce qui doit être notre différence, c'est notre créativité, notre pouvoir d'innovation, nos initiatives, notre droit à l'innovation. Quelle place sommes-nous capables de laisser à des actions de bénévolat et de faire en sorte qu'elles durent dans le temps ? Quels moyens prenons-nous pour que tous les salariés de l'Association deviennent acteurs dans les différents projets des Établissements où ils travaillent avec le souci de transmettre les valeurs de notre Charte.

Voilà en quelques mots le programme de la journée, consacrée aux résidants, du plus jeune au plus âgé, aux salariés de tous les corps de métiers actifs dans toutes nos Maisons (tout le monde ne peut pas être là : il faut assurer le bien-être de ceux qui ne peuvent pas être là), journée consacrée aussi aux bénévoles, aux administrateurs. Ils sont au centre de toutes nos réoccupations. Ce sont eux qui font « Accueil et Relais ».

Je laisse la parole à notre animateur Jacques-Yves HENNEBEL. Il est « extérieur » à l'Association. Il a donc un regard neuf sur nos vingt ans, non pas pour regarder à l'arrière mais pour aller de l'avant et continuer notre mission dans l'esprit de nos fondateurs.

Discours de Paul DACQUIN
Anniversaire de l'Association Accueil et Relais
BAPAUME, 26 novembre 2014

[1] Servante de Marie, Responsable des Bernardines (ANGLET)

La naissance, les origines

Sœur Jacqueline BORDENAVE

***Sœur Jacqueline BORDENAVE** Supérieure Générale de la Congrégation des Servantes de Marie*

Entrée dans la Congrégation des Servantes de Marie à l'âge de 18 ans, elle fait sa première profession en 1960.

Elle suit une formation universitaire en faculté et enseigne pendant une vingtaine d'années les sciences physiques puis elle est appelée à prendre des responsabilités au sein du Conseil Général de la Congrégation.

En 1989, elle est élue Supérieure Générale de la Congrégation et assure cette responsabilité jusqu'en 2001. Elle est ensuite chargée pendant 12 ans des archives de la Congrégation.

En 2013, elle est réélue Supérieure Générale de la Congrégation.

Le Conseil d'Administration de l'Association Accueil et Relais a choisi BAPAUME pour célébrer ce vingtième anniversaire. J'y suis particulièrement sensible, car la Congrégation des Servantes de Marie a eu une longue histoire avec BAPAUME… quelques cent quarante années !…

Fêter un anniversaire c'est toujours évoquer la naissance, les origines mais aussi les antécédents.

Notre Fondateur, le Père Louis-Edouard CESTAC[2] est venu pour la première fois dans le PAS-DE-CALAIS, en janvier 1864, pour installer à BILLY-BERCLAU, une petite Communauté de Servantes de Marie.

Trois ans plus tard, en 1867, c'est l'Abbé CORNET, curé de BAPAUME qui lui demande des religieuses pour un orphelinat de garçons et le soin des malades à domicile.

Quatre Sœurs s'établissent, rue Sainte-Anne et accueillent les premiers orphelins. Soulignons que les Sœurs garde-malades assurant les soins à domicile, subviennent par leur travail rémunéré aux besoins des enfants.

L'année suivante, l'orphelinat est transféré dans une partie de la caserne aménagée à cet effet. Ce bâtiment sera totalement détruit au cours de la guerre 1914-1918.

Après la guerre, une nouvelle maison sera construite au 7, rue de l'Église avec le même vocable : « Orphelinat Notre-Dame de Pitié ».

Les Servantes de Marie y resteront au service des enfants jusqu'en 2005.

Deux siècles avant le Père CESTAC, une fille d'ARRAS, « Damoiselle Jeanne BISCOT[3] », recueille, elle aussi des orphelines et groupe autour d'elle d'autres jeunes femmes pour soigner et éduquer ces fillettes. Bientôt réunies dans la « Maison Sainte-Agnès », Jeanne et ses cinq compagnes deviennent la « Communauté des Sœurs de Sainte-Agnès ».

Longtemps séparées dans des œuvres similaires, c'est à partir de 1968 que des liens se créent entre les Sœurs de Sainte-Agnès et les Servantes de Marie. A cette époque la Supérieure Générale des Sœurs de Sainte-Agnès est Sœur Thérèse PELLETIER. Comment ne pas évoquer, ici, avec affection, sa mémoire ?

---

[2] Né le 6 janvier 1801 à Bayonne et décédé le 27 mars 1868 à Notre-Dame du Refuge à ANGLET, prêtre, il est le Fondateur de la Congrégation des Servantes de Marie.
[3] Fondatrice et première supérieure de la société des filles de Sainte-Agnès d'ARRAS et de la Sainte Famille de DOUAY (1601-1664).

C'est elle qui prend l'initiative du rapprochement entre les deux Congrégations. D'abord, il s'agit seulement d'entraide ; puis en 1970 se pose la question d'une *« association plus poussée pouvant aboutir à une fusion »*[4]. Après un temps de nécessaire mûrissement et de préparation, les Sœurs de Sainte-Agnès se prononcent pour la fusion avec les Servantes de Marie. En 1972, l'acte officiel de la fusion est signé et publié.

Depuis lors, Sœurs de Sainte-Agnès et Servantes de Marie vivent une même communion humaine et spirituelle au service de la même mission.

Et les établissements de SAINTE-CATHERINE et de SAINT-NICOLAS passent sous la responsabilité de la Congrégation des Servantes de Marie.

L'histoire avance et nous voici aux origines de l'Association Accueil et Relais. Dans les années 1980, le Conseil Général de la Congrégation des Servantes de Marie mesure les difficultés d'un suivi adéquat des deux Maisons d'Enfants, « La Charmille » et « Bapaume ». L'éloignement de ces deux structures accentue les contraintes pour les responsables de la Congrégation. Pour y remédier elles songent à mettre en place un organe intermédiaire, une sorte de « relais », appelé « Conseil de gestion ». Un texte précisant la composition, les attributions de ce Conseil est élaboré en avril 1985. Sœur Thérèse PELLETIER est déléguée à la présidence de ce Conseil qui comprend trois laïcs et deux Sœurs. Mais ce « Conseil de gestion », peut-être trop volontariste, échoue…

Il est remplacé dès l'année suivante par un « Groupe de soutien » formé des mêmes personnes. Les objectifs de ce nouveau groupe, plus modestes s'inscrivent dans l'information, l'échange, le soutien et l'appui éventuel aux établissements.

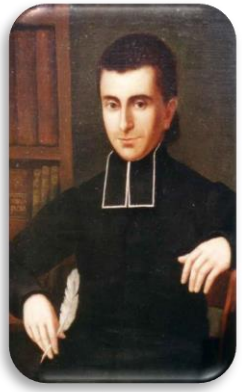
Louis-Édouard CESTAC

La Congrégation garde une vive préoccupation de préparer l'avenir. Lucide sur ses possibilités qui s'amenuisent, elle cherche à se prémunir contre une détermination hâtive de passation de ses œuvres à une association de gestion improvisée ou à un groupement existant.

Ce « Groupe de soutien », qui s'élargit bientôt à sept membres, se réunit régulièrement de mars 1986 à mai 1989. La connaissance mutuelle instaure un dialogue constructif.

Mais en 1989, la mise en place d'un nouveau Conseil Général de Congrégation et le décès de Monsieur VANNESTE, qui prive le groupe d'une précieuse compétence, entraînent l'arrêt du « Groupe de soutien ».

Jeanne BISCOT

En 1992 et 1993, la Congrégation prend contact avec Monsieur ROLIN, alors Directeur régional de l'URIOPSS[5] NORD-PAS-DE-CALAIS, pour solliciter sa collaboration au « Groupe de soutien ». Mais pour éviter toute ambigüité entre la personne de Monsieur ROLIN et sa fonction à l'URIOPSS, la Congrégation attendra 1994 pour engager la phase active.

En janvier 1994, au cours d'un échange entre Monsieur ROLIN et les responsables de la Congrégation, il est envisagé de faire évoluer le « Groupe de soutien » vers une « Association de soutien » déclarée pour *« rendre présente la Congrégation auprès de chaque établissement et service »* comme il sera précisé dans les statuts.

A son tour Monsieur ROLIN vous parlera de la mise en place de cette Association, de ses statuts dont il fut le maître d'œuvre.

Permettez-moi, en terminant d'exprimer ma joie pour le chemin parcouru durant ces vingt ans et la reconnaissance de la Congrégation à tous ceux qui en furent les acteurs.

Sur la base de l'expérience vécue, ici, avec Accueil et Relais et sans connaître les hésitations premières, la Congrégation a suscité une association similaire, à ANGLET, en novembre 2005, sous le nom de « Missions Père CESTAC ».

Discours de Sœur Jacqueline BORDENAVE
Anniversaire de l'Association Accueil et Relais
BAPAUME, 26 novembre 2014

[4] Chapitre Général de Sainte-Agnès, juillet 1970
[5] Union Régionale Interfédérale des Œuvres et organismes Privés Sanitaires et Sociaux.

L'Association est gardienne du sens

François ROLIN

François ROLIN Fondateur et premier président de l'Association Accueil et Relais

Professeur de philosophie, il enseigna également les sciences humaines et la morale à l'université catholique de Lille. En 1972, il intervient comme maître de formation à l'École des Éducateurs Spécialisés (E.E.S) de LILLE.

Attiré par la pratique éducative sur le terrain, il devient directeur d'une Maison d'Enfants à Caractère Social à TOURCOING en 1978.

En 1981, il est appelé à prendre la Direction régionale de l'URIOPSS NORD PAS-DE-CALAIS PICARDIE. Pendant de nombreuses années, il préside la Commission Santé, Affaires Sociales et Sport du Conseil Économique et Social Régional et devient membre actif du Conseil Communal de Concertation (C.C.C.) de LILLE.

Après quinze ans passés à l'URIOPSS, il participe activement à la fondation de l'Association Accueil et Relais en 1994.

Il aime répéter « L'Association c'est du lien social et de la fraternité ».

C'était vers la fin de l'année 1994, quelques mois avant la cessation de mes activités à l'URIOPSS. J'étais disponible. J'allais quitter, disais-je avec un peu d'humour, le plein emploi salarial pour la pleine activité bénévole.

La Supérieure Générale de la Congrégation des Servantes de Marie d'ANGLET, Sœur Jacqueline BORDENAVE et Sœur Thérèse PELLETIER, ancienne Supérieure des Sœurs Hospitalières de Sainte-Agnès, demandèrent à me rencontrer dans le but de constituer une association relais de la Congrégation pour continuer son œuvre caritative.

Je sentais bien que depuis de nombreuses années, Sœur Thérèse PELLETIER portait ce projet pour les deux établissements, la Maison d'Enfants La Charmille à SAINTE-CATHERINE et la Maison d'Enfants de BAPAUME, sans oublier le futur Centre Maternel.

Dans les années 1980, un groupe de soutien associatif sans déclaration officielle, dont nous a parlé Sœur Jacqueline, avait même été créé, animé par Jean-Claude VANNESTE de la Maison de Jeunes sourds d'ARRAS. Malheureusement, il décéda prématurément. C'était un homme dynamique et généreux, imprégné de l'éthique associative, éducateur dans l'âme et qui s'inscrivait dans la tradition religieuse de dévouement des Sœurs auprès des jeunes en difficulté. Le groupe fut une sorte de noviciat associatif.

Accueil et Relais avant même sa naissance doit beaucoup à cette équipe d'hommes et de femmes guidée par le Directeur de La Charmille, qui donnèrent généreusement de leur temps et de leurs compétences au service de la cause des enfants et des adolescents.

Lors de ce premier entretien, à l'URIOPSS, nous constations les Sœurs et moi, que nous partagions les mêmes fondamentaux sur l'éthique associative, disons la même anthropologie associative. Je rappelais d'ailleurs que l'associatif faisait partie de la doctrine sociale de l'Église[6] et qu'il est une démarche authentiquement conciliaire Vatican II.

Une association c'est un réseau d'amitié autour d'un projet et le nôtre était de faire vivre l'esprit de fraternité du Père Louis-Edouard CESTAC, qui sera béatifié le 31 mai 2015 pour le plus grand bonheur des Servantes de Marie.

Nous prenions l'engagement dans ce sens que rapidement nous devrions créer une Charte des valeurs inspirée du personnalisme communautaire d'Emmanuel MOUNIER[7], où nous mettrions au premier rang la centralité de la

[6] Cf. Centesimus Annus de Jean Paul II.
[7] Philosophe français, fondateur de la revue Esprit et à l'origine du courant personnaliste en France (1905-1950).

personne et son éminente dignité et où nous développerions une authentique laïcité dans la ligne de l'enseignement social de l'Église.

Au service de la personne et de la personne la plus fragile, nous voulions promouvoir une méthode originale car l'associatif est d'abord une méthode. Associer au maximum, au dehors et au-dedans, salariés et bénévoles.

Une place privilégiée devait être donnée au bénévolat, au don et à la générosité, à l'éthique de discussion et au débat démocratique. Ce qui nous amenait à éviter à tout prix la dérive purement administrative et technocratique, voire étroitement gestionnaire.

Depuis le début nos maîtres mots ont été coresponsabilité et subsidiarité. Nos Établissements se devaient d'être des entreprises de relations et non des entreprises comme les autres, de production. Ils devaient être fondés sur l'intérêt général, sinon ils perdraient leur légitimité d'existence et seraient réduits à n'être que des bouche-trous face à la pénurie des vocations religieuses. Notre Association, que l'on voulait créer perdrait même son âme si elle basculait dans la compétition et si elle devenait simple opérateur du service public appliquant servilement des méthodes et des outils managériaux. Lors de notre première entrevue, Sœur Jacqueline, Sœur Thérèse et moi partagions ces grands principes fondateurs, constitutifs de la plus-value associative que nous envisagions et mes efforts en tant que futur président étaient polarisés vers cet idéal.

« Les cadres dirigeants des établissements doivent devenir des intégrateurs et des producteurs de sens, des passeurs d'humanité »

Telle est cette « culture nouvelle » appelée « économie sociale et solidaire » bâtie sur les valeurs de fraternité et de gratuité que les religieuses, beaucoup d'hommes et de femmes de bonne volonté et moi-même, voulions créer. Avec Thérèse Pelletier que je voyais régulièrement avant chaque Conseil d'Administration, car ses conseils étaient précieux, nous rappellerons souvent que l'Association est « gardienne du sens » et que les cadres dirigeants des établissements doivent devenir des « intégrateurs et des producteurs de sens », des « passeurs » d'humanité ; valeur centrale de la Charte que nous voulions rapidement mettre en place.

Dès la conception de l'Association Accueil et Relais a été posée tout de suite la question de la laïcité qui sera développée dans cette Charte des valeurs dont nous ne sommes pas peu fiers. L'Association profondément séculière qui est née il y a vingt ans n'a jamais voulu se couper de ses racines religieuses mais n'a jamais non plus voulu revendiquer son appartenance congréganiste au sens strict du terme avec un caractère propre. Nulle part il est écrit qu'elle est une institution chrétienne, recensée dans l'annuaire diocésain. Dès le départ, elle s'est voulue un espace pleinement humanisant, ouvert au spirituel et donc librement à la culture et à la foi chrétiennes. Cela veut dire qu'ici à Accueil et Relais, les religions ne seront jamais considérées comme un danger mais comme un atout pour le vivre-ensemble. Cela veut dire, comme le dit un philosophe athée de notre temps, Marcel Gauchet, que la religion, toute religion, notamment la religion chrétienne *« trouve dans ce paysage de l'association une légitimité considérable y compris aux yeux de ceux qui ne croient pas »*. D'ailleurs Gérard Muchery, aumônier aujourd'hui, a reçu dans son contrat de mission, le soin spirituel de tout résidant qui le demande.

Je crois qu'en adhérant pleinement à ce principe de laïcité ainsi compris, Accueil et Relais ne peut que renforcer sa liaison ontologique avec l'esprit des Congrégations.

Nous disions souvent que les Sœurs ne sont plus dans les établissements qu'elles ont créés mais elles continuent d'être présentes aux établissements. Après une préparation minutieuse d'une proposition de statuts, l'Assemblée constitutive eut lieu le 28 novembre 1994 à Sainte-Catherine. Je crois qu'il est normal que nous citions ici les principaux noms des personnes physiques et morales qui furent les pionniers de cet acte fondateur. Bien sûr les membres fondateurs, bien sûr aussi les représentantes des Servantes de Marie, Sœur Gracieuse Elizagoyen, Sœur Maria Jesùs Iracheta, mais aussi ceux et celles qui étaient insérés dans le tissu local d'Arras et de Bapaume : René Cardon, Gérard Delcroix, Marc Descamps, Léon Finet, Danielle Hermand, sans oublier Alexandre Leger et François-Xavier Fort, notre sympathique et pédagogue commissaire aux comptes. L'insertion géographique proche était l'une de nos exigences. Personnellement de Lille, je revendiquais que j'étais du Pas-de-Calais où j'étais né.

Une place essentielle dans ce bref rappel historique doit être donnée à Sœur Thérèse Pelletier qui a vraiment été l'âme de cette création. Elle avait déjà fait le pari audacieux de la fusion avec les Servantes de Marie lorsqu'elle était Supérieure Générale des Sœurs de Sainte-Agnès et elle était ouverte à cette évolution des établissements. Elle faisait de plus une grande confiance au président que je devins à l'issue de cette Assemblée constitutive. Elle a droit à nos plus grands remerciements. Précisons encore que lors de cette Assemblée, nous avons reçu aussi le soutien et la compétence de Maître Armand Martinage.

Cette Association constituée, reçut le beau nom d'Accueil et Relais. Nous ne voulions pas d'un nom technocratique souvent déclinable dont rapidement on ne sait plus très bien ce qu'il veut dire (…), nous ne voulions d'un nom de fleur qui ne dit rien du projet (…), ni le nom d'un saint des siècles passé à moins qu'il soit témoin d'une grande modernité… on a pensé au Père Cestac et aussi à Jeanne Biscot. Nous voulions d'un nom qui ait grand sens pour aujourd'hui, mobilisateur et qui reflète notre idéal pédagogique : accueillir et passer la main, si nécessaire. Accueillir, devenir l'hôte des plus fragiles, les accompagner et être à leur égard des « passeurs » d'espérance, des « passeurs » d'humanité. Accueil et Relais, nous sommes fiers d'avoir choisi ton nom ! Il nous rappelle sans cesse notre idéal.

Alors que d'une manière générale les congrégations religieuses rejoignent des associations existantes par le biais de l'économie et de la gestion, Accueil et Relais prit d'abord le chemin du politique et de l'administratif pour se constituer. C'est seulement trois ans après, le 10 décembre 1997, avec effet au 1er janvier 1998, que les Servantes de Marie exprimèrent le souhait d'élargir le champ de la mission confiée à l'Association naissante en lui confiant un mandat de gestion pour tous les établissements et services. Accueil et Relais acquerrait ainsi la pleine autonomie et tous les pouvoirs d'un employeur à part entière. Le Conseil d'Administration s'est alors rapidement étoffé en accueillant un Directeur général de haut niveau, Dominique Demory, ancien Directeur de la Maison de Bapaume. C'était un homme dynamique et intelligent, imprégné de la culture associative. (…) L'Association accueillit aussi de nouveaux membres. Paul Charonnat, l'Abbé Raymond Veron, Jean-Marie Decarnin du Secours catholique, premier secrétaire de l'Association et Anne-Marie Bernard, grande amie de Thérèse Pelletier dont le dévouement nous toucha beaucoup. Denis Delerue avec son charisme intellectuel nous rejoignit aussi rapidement. J'oublie surement quelques membres. Précisons pour être complet que la majorité des premiers membres de l'Association avait des liens d'amitié très étroits avec le président. En associatif, l'amitié est première.

Ces nouveaux venus apportèrent au Conseil d'Administration d'Accueil et Relais leur expérience, leur générosité et leurs compétences. Ils participèrent activement à la musculation de l'âme associative pour reprendre une expression d'Ingrid Betancourt[8]. Ils créèrent une association vivante, fonctionnant en réseau interactif et mutualiste en s'ouvrant à d'autres associations, je pense à la Maison Saint-Nicolas, à la Maison de Retraite Saint-Landelin et à sa Supérieure Générale de la Providence d'Arras, Sœur Marie-Cécile. Je pense à la Maison de Retraite Saint-Pierre de Villecresnes et à sa responsable Sœur Marie-Pierre. Je n'oublie pas non plus la Maison d'Enfants de Oignies, ASER-Mines.

Conscients que l'Association doit garder une taille humaine et critique, Accueil et Relais devient de plus en plus, selon l'expression critique du président de l'UNIOPSS[9], un milieu artériel qui assure un transfert d'oxygène et de fraternité d'une cellule de la société à une autre.

Merci et reconnaissance aux Congrégations fondatrices et créatrices aujourd'hui d'Accueil et Relais, merci aux administrateurs et amis et aux laïcs et salariés qui ont toujours cru que la fraternité entre les humains était la plus haute de toutes les vertus qui font l'Homme debout et qui nourrit notre action de grâce aujourd'hui.

Discours de François Rolin
Anniversaire de l'Association Accueil et Relais
Bapaume, 26 novembre 2014

Maison de Retraite Saint-Nicolas
Présentation du film
réalisé par les professionnels et les résidants
26 novembre 2014

Maison d'Enfants de BAPAUME
Prestation scénique en partenariat avec
la Maison d'Accueil Spécialisée de CROISILLES
autour du BAO PAO
26 novembre 2014

[8] Femme politique franco-colombienne
[9] Union Nationale Interfédérale des Ouvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux

Le Maître d'ouvrage

Dominique DEMORY

***Dominique DEMORY** Directeur général de l'Association Accueil et Relais*

Engagé dans le secteur de l'enfance inadaptée depuis 1974, il obtient son Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé en 1979.

Il occupe ensuite ses fonctions dans la protection de l'enfance et prend des responsabilités dans plusieurs associations à vocation sociale.

Chef de service éducatif en 1981 dans un établissement du NORD, il devient ensuite cadre de direction dans une Maison d'Enfants du PAS-DE-CALAIS dès 1983.

Titulaire du Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement Social, il est recruté en 1988 par la Congrégation des Servantes de Marie comme Directeur à la Maison d'Enfants de BAPAUME.

En 1997, il prend la direction de la Maison d'Enfants La Charmille et du Centre Maternel La Marelle. Parallèlement, il sera nommé Secrétaire général coordinateur de l'Association en 1999.

A la création du Siège Social de l'Association en 2003 il occupe le poste de Directeur général.

En vous parlant des vingt ans de l'Association, je prends le risque de vous parler de vingt ans de ma vie et même un peu plus. Je suis arrivé en effet comme Directeur à la Maison d'Enfants de BAPAUME en septembre 1988, six ans avant la création de l'Association.

Bien que j'aie été embauché par Sœur Jacqueline, au nom de la Congrégation des Servantes de Marie, je ne suis pas un fondateur pour autant. Puisque nous avons des architectes dans l'assistance, nous pourrions dire que l'Association est maître d'œuvre et que le Siège de l'Association est le maître d'ouvrage. C'est-à-dire que ma mission, au cours des vingt dernières années a été de partager des idées avec l'Association et de mettre ses décisions en pratique.

Pour construire cet ouvrage, j'ai bénéficié de l'aide de beaucoup de monde. Le Président, les Administrateurs, les Directeurs et les cadres bien sûr, mais aussi cent personnes au début et trois cent cinquante aujourd'hui. Chacun à notre place, nous constituons un ensemble qui constitue Accueil et Relais.

En écrivant cette intervention, j'ai pu constater que l'attitude de l'Association déterminait l'attitude des Directeurs, que l'attitude des Directeurs déterminait celle des équipes et qu'en fin de compte la qualité de l'accompagnement des résidants dépendait de la qualité des relations entre tous les maillons de cette chaîne humaine.

Vous avez-vu ce matin, dans le stand d'Accueil et Relais, une grande frise reprenant les étapes de l'évolution depuis 1994[10], alors, je ne reprendrai pas les faits sous leur aspect chronologique, mais je vais plutôt les inscrire dans des têtes de chapitres constitutives de l'identité d'Accueil et Relais et de sa méthode.

[10] Voir pages 20 et 21

L'engagement des acteurs

Comme nous l'a dit notre Président d'honneur fondateur, *« Accueil et Relais, avant même sa naissance, doit beaucoup à cette équipe d'hommes et de femmes qui donnèrent de leur temps et de leurs compétences au service de la cause des enfants et des adolescents. »* C'est donc bien sur l'engagement de bénévoles que l'histoire de l'Association s'est construite et se construit encore aujourd'hui. Les Assemblées Générales, les Conseils d'Administration, les réunions de Bureau, les Commissions de travail mettent largement à contribution les membres de l'Association. Ils y consacrent du temps et ne manquent les réunions qu'en cas de force majeure. Dès 1998, le Président a souhaité la mise en place d'un administrateur délégué auprès de chaque Établissement. L'administrateur délégué auprès d'un Établissement a le souci de celui-ci. C'est-à-dire qu'il y exerce une fonction de veille et de proximité. Lorsqu'il se rend dans l'institution, il représente l'Association. Il écoute, observe, conseille et incarne l'Association auprès de l'Établissement. L'une des conséquences positives de cette délégation est que lorsque les administrateurs évoquent un établissement, ou lorsqu'ils ont à valider leurs projets, ils en ont une représentation précise, ils ne se situent pas dans la « gestion », mais dans l'accompagnement.

Maison d'Enfants ASER-Mines
Prestation scénique en partenariat avec
Le Centre Hélène BOREL de RAIMBEAUCOURT
autour d'un spectacle Cabaret
26 novembre 2014

L'engagement n'est pas seulement celui des bénévoles, il est aussi celui des salariés lesquels de tout temps ont autant travaillé sur la base d'un projet que sur la base d'un contrat. Néanmoins, en l'an 2000, l'application de la Loi sur l'aménagement et la réduction du temps de travail est venue quelque peu contrarier leur spontanéité et rappeler à tous la réalité du droit du travail. Cependant, l'investissement de la majorité reste une constante, il suffit d'observer le déroulement de cette journée anniversaire pour s'en convaincre.

L'engagement se situe aussi au niveau des enfants et adultes que nous accueillons. Adhésion à de grandes causes nationales, actions fraternelles et solidaires en ARMENIE ou en BOSNIE, projets menés avec des personnes en situation de handicap ou avec des personnes âgées. Ils vous en feront la démonstration cet après-midi…

Des valeurs partagées

Mais cet engagement n'est rien s'il n'est qu'une accumulation d'initiatives, généreuses certes, mais désordonnées. C'est pour cette raison que la Charte des valeurs s'est voulue fédératrice des initiatives. Si la formalisation du socle de nos valeurs a d'abord été initiée par François ROLIN, elle a fait l'objet de débats au sein du Conseil d'Administration. Ensuite, le 28 Novembre 2002, nous avons organisé un séminaire réunissant les membres de l'Association et les cadres des Établissements autour de l'élaboration de la Charte et enfin, la version définitive a été adoptée le 26 Juin 2003 en présence des salariés de l'Association. C'est à travers cette volonté d'associer « à tour de bras » qu'un travail a été engagé en 2014 sur la rédaction du projet associatif.

Raid VTT en Arménie
Lancement de la 9e édition en juillet 2014 dans les jardins de l'Ambasssade de France à EREVAN
(Source : http://www.ambafrance-am.org)

S'inspirant des multiples projets développés sur le terrain, brossée dans ses grandes lignes par quelques administrateurs, sa trame sera soumise à la prochaine Assemblée Générale, fera l'objet d'un séminaire en septembre et s'enrichira d'une contribution collective.

Ainsi, nous devons penser constamment à conserver des liens étroits entre l'Association et les Établissements et services. Ces liens ne se situent pas qu'autour de la subordination mais aussi autour du partage des valeurs, on l'a vu et des préoccupations éthiques. Le 26 septembre 2013 un séminaire, associant les cadres, a eu pour thème la réflexion éthique. La dimension de l'éthique est fondamentale pour notre Association du simple fait de la

nature de nos activités sociales et médico-sociales. Les salariés, à tous les niveaux d'intervention, sont confrontés quotidiennement à des questions dont la réponse ne se trouve ni dans les manuels, ni dans les procédures, ni dans les protocoles. Sur les questions relevant de l'intime, de l'humain, du vivant, les salariés ne peuvent rester seuls. La responsabilité de l'Association envers eux se situe alors au niveau des repères et du sens.

Les Assemblées Générales auxquelles sont invités les personnels et les amis de l'Association, se veulent être des lieux de réflexion et de débats. Les thèmes qui y sont abordés, souvent présentés par des « personnes ressource », constituent ces temps nécessaires où chacun peut prendre de la hauteur vis-à-vis du quotidien.

L'ouverture aux autres

Accueil et Relais n'a jamais cessé de s'inscrire dans des logiques de réseaux et surtout du côté de la protection de l'enfance. Nous ne les citerons pas tous, mais nous ne pouvons pas ne pas évoquer l'URIOPSS puisque, François Rolin l'a rappelé, elle est intimement liée à la naissance de notre Association. S'adressant aux associations, Monsieur Staquet[11], déjà cité, leur disait *« l'URIOPSS, c'est vous »*. C'est comme ça que nous l'avons compris et, si l'URIOPSS nous a aidés et soutenus en de nombreuses occasions, nous avons nous-mêmes, par notre implication, contribué à notre mesure, à son évolution.

Maison de Retraite Saint Landelin
Présentation du film réalisé
par les professionnels et les résidants
26 novembre 2014

Parlons aussi du GESAD[12] qui a réuni, à l'initiative de Francis Rembotte et de quelques autres, les Directeurs des Maisons d'Enfants puis des Services d'AEMO[13] du Pas-de-Calais. Pour l'anecdote, entre 1988 et 1994, date de la création d'Accueil et Relais et alors que nous étions tous deux Directeurs des MECS[14] gérées par la même Congrégation, Jean Heude et moi n'avions comme lieu de rencontre que le GESAD… Si les directeurs ont pu se rapprocher et mieux se connaître, il en a été de même pour les équipes éducatives à travers des journées de réflexion départementales et leur participation active au LAPES, Laboratoire d'Analyse des Pratiques Educatives et Sociales, rappelant à chacun que les Maisons d'Enfants sont avant tout des lieux d'éducation.

En 2004, Accueil et Relais a également été à l'origine de la création d'ASSISE 62, association rassemblant les présidents et directeurs de « petites associations » gestionnaires d'établissements d'enfants. En dix ans, le nombre d'adhérents a été divisé par deux du fait des regroupements opérés par les uns et les autres. Aujourd'hui, ASSISE s'est donné pour objectif de promouvoir les actions créatives et innovantes des établissements qu'elle rassemble.

Au chapitre de l'inter-associatif, Accueil et Relais a une petite sœur, l'Association « Missions Père Cestac » dont le Siège est à Anglet. Leurs relations annuelles ne sont pas formelles, mais elles sont réelles et chargées de sens et d'histoire. Elles seraient, Monsieur le Président Troadec, à développer dans les années à venir puisque nous sommes reliés aux mêmes racines.

L'ouverture aux autres, ça a été aussi pour Accueil et Relais, l'évolution de nos relations avec l'Association Saint-Landelin en 2003, avec l'Association ASER-Mines et avec la Congrégation Sainte-Marie de Paris en 2011 et 2012. L'accueil de ces trois structures nous a permis de réorganiser totalement notre offre de service de protection de l'enfance en nous adaptant à la logique de territoire. Du coté des personnes âgées, Accueil et Relais a permis à deux Congrégations religieuses de passer le relais d'une gestion leur étant devenue difficile à une Association attachée à des valeurs dans lesquelles elles se reconnaissaient. Dans tous les cas, ces fusions se sont mises en place dans le respect des Fondateurs en leur proposant d'intégrer notre Conseil d'Administration. Ainsi, les fusions et les transferts de gestion ont enrichi le Conseil de nouveaux membres et nous réfléchissons actuellement à la façon de préserver l'ancrage territorial de nos nouvelles implantations.

[11] Ancien Président de l'URIOPSS Nord Pas-de-Calais
[12] Groupement d'Établissements du Secteur Associatif du Pas-de-Calais
[13] Action Educative en Milieu Ouvert
[14] Maison d'Enfants à Caractère Social

Plus près de nous, l'ouverture, je le pense, se traduit dans les relations quotidiennes entre les uns et les autres dans nos Maisons : c'est la pratique de la démocratie interne, c'est la confiance a priori, c'est l'attention prêtée à l'autre, la reconnaissance mutuelle, le respect, l'entraide et la convivialité.

A l'autre extrême, l'ouverture sur le monde est également une réalité. Notre Assemblée Générale de 2006 était consacrée aux Raids VTT en Armenie, mais les liens entretenus avec les orphelinats arméniens par plusieurs Maisons d'Enfants du Pas-de-Calais remontent à 1994. Notons que généralement les actions humanitaires sont de courte durée et que notre fidélité a donné lieu en juillet 2014 à une réception à l'Ambassade de France à Erevan. Depuis 2008, nous avons intégré une dimension écologique et une dimension culturelle au projet de raid VTT et au printemps prochain, vous serez destinataires d'une bande dessinée réalisée à partir de notre dernière aventure.

Un réalisme modeste

L'évolution de l'Association a été significative mais progressive et raisonnée. Notre positionnement a toujours été celui de l'apprenti. On ne sait pas tout, mais on est désireux d'apprendre et pour cela, on a besoin des autres. Tant qu'il ne s'agissait que de pédagogie ou de gestion administrative et financière, les compétences du Siège complétées par celles des administrateurs étaient suffisantes. Toutefois, depuis une quinzaine d'années, certains dossiers complexes ont nécessité une expertise que nous n'avions pas et que nous sommes allés chercher.

Maison de Retraite Saint Pierre
Prestation scénique autour d'un quizz présentant l'établissement 26 novembre 2014

En octobre 1999, nous avons ressenti le besoin de nous faire accompagner pour la mise en place des Accords relatifs à la réduction du temps de travail. L'URIOPSS nous a alors invité à participer à un groupe pilote, ce qui nous a permis de bénéficier d'une mission d'appui avec le Cabinet Hexa-Conseil. On ne dira jamais assez à quel point cette loi du 13 Juin 1998 a transformé les relations sociales mais aussi la disponibilité des personnels et la spontanéité préexistante.

En 2001, le montage d'un dossier CROSMS[15] pour l'extension de la Maison de Retraite Saint-Nicolas nous était inconnu. Repérage URIOPSS nous a accompagné dans cette démarche.

Ensuite ce fut la Loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale. Il ne s'agissait pas simplement d'appliquer une loi, mais de créer un mouvement de l'ensemble des personnels pour modifier en profondeur les pratiques professionnelles. En 2003, Monsieur Rolin inaugurait l'ouverture d'une vaste action de formation (menée par l'URIOPSS) réunissant quatre-vingt participants issus des Maisons d'Enfants et du Centre Maternel.

D'autres dossiers CROSMS ont suivi. En 2005 pour Saint-Landelin et en 2008 pour l'extension de Saint-Nicolas et son Accueil de jour, ainsi que des diagnostics en 2007 et en 2011 pour lesquels nous avons fait appel à Miraïke Conseil.

Plus récemment, en 2011, E2I a été chargée de faire l'évaluation interne des EHPAD[16] du Pas-de-Calais ; en 2014, à l'heure où je vous parle, Metaproject réalise l'évaluation externe de tous les établissements.

Et dernièrement, nous avons participé à un groupe de travail avec l'ARACT[17] pour préparer l'élaboration de l'Accord d'entreprise « Contrat de Génération ».

En dehors de l'évaluation externe obligatoirement confiée à un cabinet agréé, Accueil et Relais a toujours opté pour aller chercher les compétences là où elles se trouvaient, à l'intérieur comme à l'extérieur, plutôt que de concentrer des compétences dans un Siège social.

Ce choix, en réalité peu répandu, est également révélateur d'une spécificité de notre Association, la simplicité et l'authenticité, l'absence de prétention dans le sens de l'arrogance et de la vanité.

[15] Comité Régional de l'Organisation Sociale et Médico-Sociale
[16] Établissement s d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
[17] Agence Régionale pour l'amélioration des conditions de travail

Une croissance maîtrisée

En 1998, l'Association a diversifié son activité en acceptant le mandat de gestion pour la Maison de Retraite Saint-Nicolas. Le point commun entre l'enfance et la personne âgée, c'est la vie… tout simplement. Et puis, nous avons toujours lutté contre le cloisonnement. Depuis longtemps, Accueil et Relais est inscrite dans cette logique, citons seulement l'accueil à VAULX-VRAUCOURT des enfants de résidants, lorsque ceux-ci déjà adultes n'ont pas la possibilité d'être autonomes.

Projet inter-associatif
« Ensemble, cultivons le jardin des partages »
Accueil et Relais en partenariat avec
l'Association Le Coin Familial
2013/2014

Le cloisonnement est une forme d'organisation de notre société qui n'a pas réellement de raison d'être, une sorte de sport national. À deux ans on peut entrer en maternelle, l'école est obligatoire de six ans à seize ans, à dix-huit ans on est majeur, à soixante ans on est sénior et on peut même entrer en Maison de Retraite. Et comme on aime ça dans le secteur social et médico-social on en rajoute : petite enfance, enfance, enfance handicapée, protection de l'enfance, adultes handicapés mentaux, physiques ou sensoriels, en insertion, âgés. Mais c'est encore trop simple, alors on applique une règlementation pour les uns mais pas pour les autres et puis un financement distinct avec un financeur différent…

On le constate, cette organisation sociale constitue un obstacle à la cohérence du parcours de vie des personnes. Celles-ci traversent des institutions hermétiques, incapables de communiquer entre elles parce que ne répondant pas aux mêmes logiques, aux mêmes règlementations, aux mêmes autorités de tarification et de contrôle. La progression de la décentralisation risque d'accentuer ce découpage avec l'intervention de nouveaux interlocuteurs plus proches du terrain, mais aussi plus nombreux et d'opinions plus diverses.

Aussi, les regroupements d'associations sur une base sectorielle, peut-être plus rationnels et opérationnels, présentent l'inconvénient majeur de contribuer à renforcer le morcellement des pratiques au détriment d'une politique sociale globale. A l'intérieur d'un groupement d'associations gestionnaires d'une multiplicité d'activités, une meilleure connaissance des mécanismes du placement judiciaire, de l'exclusion, de la perte de logement ou de l'expulsion, de la fragilité parentale ou du vieillissement permet aux professionnels d'éviter les logiques de filière, d'agir en prévention et d'améliorer leurs pratiques en les ouvrant sur des réalités objectives.

Dans ses réflexions liées aux rapprochements inter-associatifs, Accueil et Relais fait donc le choix de la complémentarité. Plutôt que de s'associer à des « mêmes », elle opte pour des rapprochements autour de la différence. Elle ne retient comme logique que celle de l'implantation territoriale et celle des valeurs partagées autour de la Personne inscrite dans un parcours de vie. Et sur la forme, elle considère que la fusion n'est pas forcément l'unique moyen de s'unir pour agir.

C'est le sens du partenariat exercé depuis trois ans entre Accueil et Relais et le Coin Familial et qui guidera à l'avenir ses relations avec les autres acteurs associatifs.

L'originalité et la créativité

Depuis ses origines, l'Association s'est employée à ne pas faire comme tout le monde, à sortir des sentiers battus, à toujours tenter le « pas de côté ». Ce n'est pas par esprit de contradiction, mais plutôt par désir d'indépendance et aussi par devoir de résistance. En effet, si nous voulons préserver notre identité et rester inscrits dans une fructueuse diversité, il nous faut nous montrer critique envers les logiques venues d'ailleurs qui conduisent à l'uniformisation. Par exemple, nous avons à cœur de ne pas répondre aux appels à projets sans les repasser à la moulinette de nos convictions associatives.

Maison d'Enfants La Charmille
Centre Maternel La Marelle
Prestation scénique de type «Flash Mob»
26 novembre 2014

Notre démarche nous distingue souvent des autres.

Par exemple, réunir des Maisons d'Enfants et des Maisons de Retraite ou encore, fonctionner avec un Siège de moins de trois salariés dans une Association de trois cent cinquante salariés par la mutualisation des compétences internes et externes en appliquant avant tout le principe de subsidiarité. Faire participer les administrateurs à la vie des établissements, écrire une « Convention de coopération à titre bénévole », donner accès à la formation aux bénévoles. Associer les cadres à un séminaire associatif sur « la dimension spirituelle dans l'accompagnement social ».

Cette originalité est concrétisée dans tous nos Établissements : activité piscine avec les personnes âgées, développement d'un projet d'accueil de la petite enfance dans une Maison de Retraite, participation des résidants de Villecresnes au Congrès « Citoyen-âge », réfection d'un hôpital en Bosnie par des adolescents, Raids VTT en Armenie, partage de projets de développement durable avec le secteur de l'insertion et de la veille sociale, convention de Saint-Nicolas avec AIDARTOIS, la Croix-Rouge et le Lions-Club pour le transport accompagné des personnes accueillies à l'Accueil de jour.

Nous avons aussi fait la preuve de nos capacités d'adaptation au monde réel, souvent même avant qu'on nous le demande, en qualifiant nos personnels, en modernisant nos équipements et en diversifiant nos modes d'accueil : structures éclatées, unités spécialisées Alzheimer, Accueil de jour, PASA[18], Plateforme de répit pour les aidants, Accueil temporaire, Accueil modulable, Accueil d'urgence, interventions à domicile… Nous nous sommes attachés pour cela à nous inscrire dans les schémas départementaux et régionaux. Nous pouvons nous féliciter dans ces domaines d'entretenir des relations faites de confiance et de respect mutuel avec les services du Conseil Général et de l'Agence Régionale de Santé qui nous ont soutenus en toutes circonstances.

Pour ses membres, l'évolution d'Accueil et Relais est une aventure. Elle les amène de plus en plus à devoir aborder des situations complexes et paradoxales qui mettent en jeu à la fois la nécessité de respecter les règles et la nécessité de faire valoir son identité.

Même si elle les applique, l'Association n'est pas obsédée par les règlementations. Le zéro défaut et la qualité parfaite sont des leurres. Au vu de l'évolution des règlementations et de la législation, il est clairement impossible de respecter en temps et en heure toutes les contraintes qui nous sont imposées. Alors, évidemment, il ne faut pas être accusé comme le Père Cestac de « flagrante illégalité », mais il faut prioriser, hiérarchiser les obligations à l'aune de l'intérêt des personnes accueillies.

D'autre part, notre plus-value prend consistance dans ce qui n'est pas obligatoire, dans ce qui est facultatif, dans le gratuit. Il nous faut donc, à la fois être pertinents et impertinents, mais nous pensons que c'est possible.

Pour en revenir à notre frise, elle n'est pas bien grande, mais elle résume l'immense petit bout de chemin que nous avons parcouru ensemble administrateurs, bénévoles et salariés. Je pense que nous sommes en droit d'en être fiers et de nous appuyer sur notre toute jeune expérience pour continuer avec détermination et enthousiasme. Nous avons encore beaucoup à faire, mais à vingt ans, on a toute la vie devant soi.

Discours de Dominique Demory
Anniversaire de l'Association Accueil et Relais
Bapaume, 26 novembre 2014

[18] Pôle d'Activités et de Soins Adaptés

Frise chronologique retraçant les grandes étapes de l'Association Accueil et Relais de 1994 à 2014

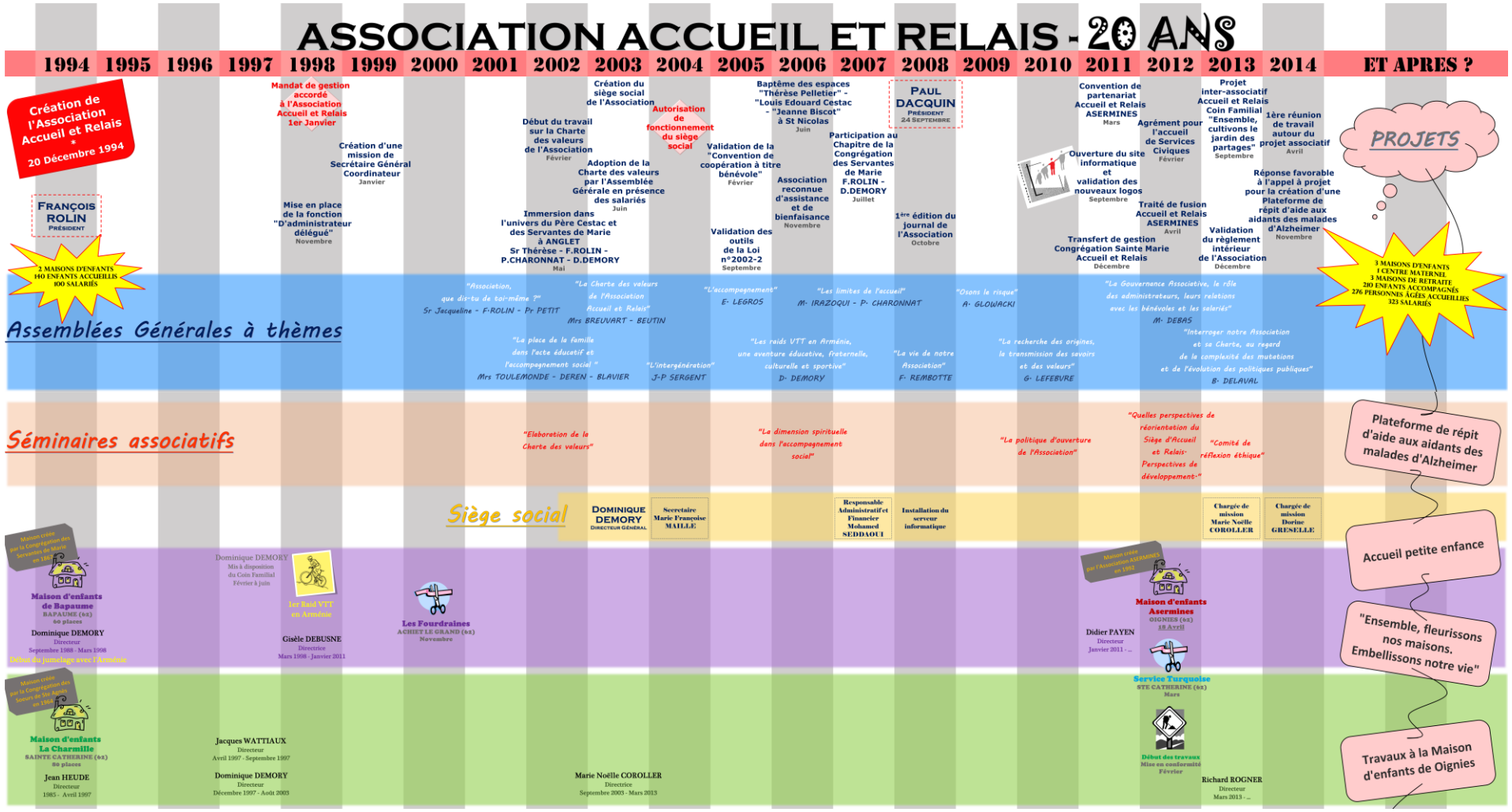
ASSOCIATION ACCUEIL ET RELAIS - 20 ANS
1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 ET APRES ?
Création de l'Association Accueil et Relais * 20 Décembre 1994
FRANÇOIS ROLIN PRÉSIDENT
2 MAISONS D'ENFANTS 140 ENFANTS ACCUEILLIS 100 SALARIÉS
Mandat de gestion accordé à l'Association Accueil et Relais 1er Janvier
Mise en place de la fonction "D'administrateur délégué" Novembre
Création d'une mission de Secrétaire Général Coordinateur Janvier
Début du travail sur la Charte des valeurs de l'Association Février
Immersion dans l'univers du Père Cestac et des Servantes de Marie à ANGLET Sr Thérèse - F.ROLIN - P.CHARONNAT - D.DEMORY Mai
Adoption de la Charte des valeurs par l'Assemblée Générale en présence des salariés Juin
Création du siège social de l'Association
Autorisation de fonctionnement du siège social
Validation des outils de la Loi n°2002-2 Septembre
Validation de la "Convention de coopération à titre bénévole" Février
Baptême des espaces "Thérèse Pelletier" - "Louis Edouard Cestac - "Jeanne Biscot" à St Nicolas Juin
Association reconnue d'assistance et de bienfaisance Novembre
Participation au Chapitre de la Congrégation des Servantes de Marie F.ROLIN - D.DEMORY Juillet
PAUL DACQUIN PRÉSIDENT 24 SEPTEMBRE
1ère édition du journal de l'Association Octobre
Transfert de gestion Congrégation Sainte Marie Accueil et Relais Décembre
Convention de partenariat Accueil et Relais ASERMINES Mars
Ouverture du site informatique et validation des nouveaux logos Septembre
Agrément pour l'accueil de Services Civiques Février
Traité de fusion Accueil et Relais ASERMINES Avril
Projet inter-associatif Accueil et Relais Coin Familial "Ensemble, cultivons le jardin des partages" Septembre
Validation du règlement intérieur de l'Association Décembre
1ère réunion de travail autour du projet associatif Avril
Réponse favorable à l'appel à projet pour la création d'une Plateforme de répit d'aide aux aidants des malades d'Alzheimer Novembre
PROJETS
3 MAISONS D'ENFANTS 1 CENTRE MATERNEL 3 MAISONS DE RETRAITE 210 ENFANTS ACCOMPAGNÉS 276 PERSONNES ÂGÉES ACCUEILLIES 323 SALARIÉS
Assemblées Générales à thèmes
"Association, que dis-tu de toi-même ?" Sr Jacqueline - F.ROLIN - Pr PETIT
"La Charte des valeurs de l'Association Accueil et Relais" Mrs BREUVART - BEUTIN
"La place de la famille dans l'acte éducatif et l'accompagnement social" Mrs TOULEMONDE - DEREN - BLAVIER
"L'intergénération" J-P SERGENT
"L'accompagnement" E. LEGROS
"Les limites de l'accueil" M. IRAZOQUI - P. CHARONNAT
"Les raids VTT en Arménie, une aventure éducative, fraternelle, culturelle et sportive" D. DEMORY
"Oisons le risque" A. GLOWACKI
"La vie de notre Association" F. REMBOTTE
"La recherche des origines, la transmission des savoirs et des valeurs" G. LEFEBVRE
"La Gouvernance Associative, le rôle des administrateurs, leurs relations avec les bénévoles et les salariés" M. DEBAS
"Interroger notre Association et sa Charte, au regard de la complexité des mutations et de l'évolution des politiques publiques" B. DELAVAL
Séminaires associatifs
"Elaboration de la Charte des valeurs"
"La dimension spirituelle dans l'accompagnement social"
"La politique d'ouverture de l'Association"
"Quelles perspectives de réorientation du Siège d'Accueil et Relais. Perspectives de développement."
"Comité de réflexion éthique"
Plateforme de répit d'aide aux aidants des malades d'Alzheimer
Siège social
DOMINIQUE DEMORY DIRECTEUR GÉNÉRAL
Secrétaire Marie Françoise MAILLE
Responsable Administratif et Financier Mohamed SEDDAOUI
Installation du serveur informatique
Chargée de mission Marie Noëlle COROLLER
Chargée de mission Dorine GRESELLE
Accueil petite enfance
Maison créée par la Congrégation des Servantes de Marie en 1881
Maison d'enfants de Bapaume BAPAUME (62) 60 places
Dominique DEMORY Directeur Septembre 1988 - Mars 1998
Début du jumelage avec l'Arménie
Dominique DEMORY Mis à disposition du Coin Familial Février à juin
1er Raid VTT en Arménie
Gisèle DEBUSNE Directrice Mars 1998 - Janvier 2011
Les Fourdraines ACHIET LE GRAND (62) Novembre
Maison créée par l'Association ASERMINES en 1992
Maison d'enfants Asermines OIGNIES (62) 18 Avril
Didier PAYEN Directeur Janvier 2011 - ...
Service Turquoise STE CATHERINE (62) Mars
Début des travaux Mise en conformité Février
Richard ROGNER Directeur Mars 2013 - ...
"Ensemble, fleurissons nos maisons. Embellissons notre vie"
Maison créée par la Congrégation des Sœurs de Ste Agnès en 1960
Maison d'enfants La Charmille SAINTE CATHERINE (62) 80 places
Jean HEUDE Directeur 1985 - Avril 1997
Jacques WATTIAUX Directeur Avril 1997 - Septembre 1997
Dominique DEMORY Directeur Décembre 1997 - Août 2003
Marie Noëlle COROLLER Directrice Septembre 2003 - Mars 2013
Travaux à la Maison d'enfants de Oignies

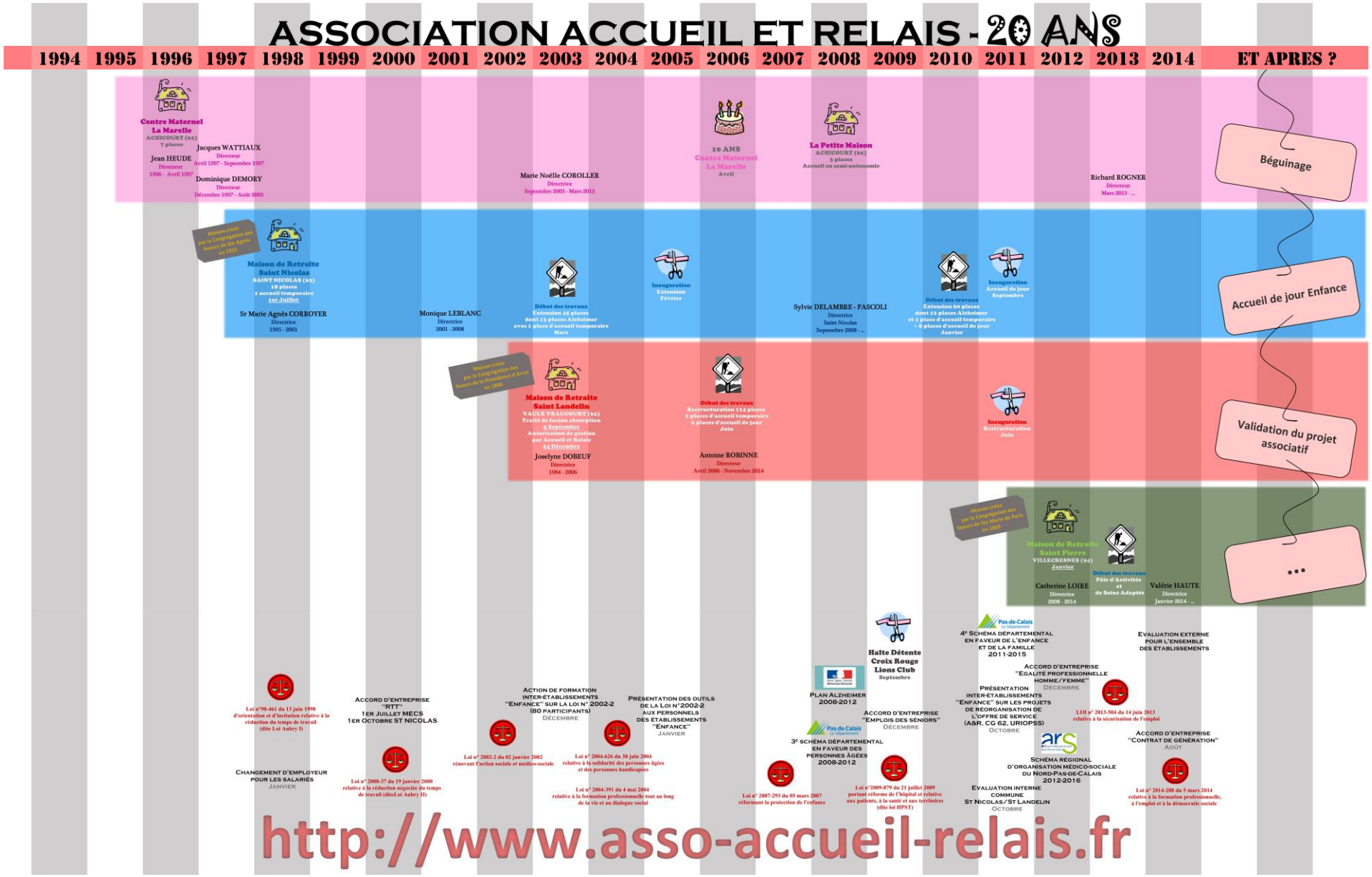
ASSOCIATION ACCUEIL ET RELAIS - 20 ANS
1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014
ET APRES ?
Centre Maternel La Marelle
ACHICOURT (62)
7 places
Jean HEUDE
Directeur
1996 - Avril 1997
Jacques WATTIAUX
Directeur
Avril 1997 - Septembre 1997
Dominique DEMORY
Directeur
Décembre 1997 - Août 2003
Marie Noëlle COROLLER
Directrice
Septembre 2003 - Mars 2013
10 ANS
Centre Maternel La Marelle
Avril
La Petite Maison
ACHICOURT (62)
3 places
Accueil en semi-autonomie
Richard ROGNER
Directeur
Mars 2013 - ...
Maison créée par la Congrégation des Sœurs de Ste Agnès en 1931
Maison de Retraite Saint Nicolas
SAINT NICOLAS (62)
18 places
1 accueil temporaire
1er Juillet
Sr Marie Agnès CORROYER
Directrice
1995 - 2001
Monique LEBLANC
Directrice
2001 - 2008
Début des travaux
Extension 45 places
dont 13 places Alzheimer
avec 1 place d'accueil temporaire
Mars
Inauguration
Extension
Février
Sylvie DELAMBRE - FASCOLI
Directrice
Saint Nicolas
Septembre 2008 - ...
Début des travaux
Extension 60 places
dont 12 places Alzheimer
et 1 place d'accueil temporaire
+ 8 places d'accueil de jour
Janvier
Inauguration
Accueil de jour
Septembre
Maison créée par la Congrégation des Sœurs de la Providence d'Arras en 1850
Maison de Retraite Saint Landelin
VAULX VRAUCOURT (62)
Traité de fusion absorption
5 Septembre
Autorisation de gestion
par Accueil et Relais
14 Décembre
Joselyne DOBEUF
Directrice
1984 - 2006
Début des travaux
Restructuration 114 places
2 places d'accueil temporaire
6 places d'accueil de jour
Juin
Antoine ROBINNE
Directeur
Avril 2006 - Novembre 2014
Inauguration
Restructuration
Juin
Maison créée par la Congrégation des Sœurs de Ste Marie de Paris en 1902
Maison de Retraite Saint Pierre
VILLECRESNES (94)
Janvier
Catherine LOIRE
Directrice
2008 - 2014
Début des travaux
Pôle d'Activités
et
de Soins Adaptés
Valérie HAUTE
Directrice
Janvier 2014 - ...
Béguinage
Accueil de jour Enfance
Validation du projet associatif
...
Loi n°98-461 du 13 juin 1998 d'orientation et d'incitation relative à la réduction du temps de travail (dite Loi Aubry I)
Accord d'entreprise "RTT" 1er juillet MECS 1er octobre St Nicolas
Changement d'employeur pour les salariés
Janvier
Loi n° 2000-37 du 19 janvier 2000 relative à la réduction négociée du temps de travail (dite Loi Aubry II)
Action de formation inter-établissements "Enfance" sur la loi n° 2002-2 (80 participants)
Décembre
Loi n° 2002-2 du 02 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale
Présentation des outils de la loi n°2002-2 aux personnels des établissements "Enfance"
Janvier
Loi n° 2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité des personnes âgées et des personnes handicapées
Loi n° 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social
Halte Détente Croix Rouge Lions Club
Septembre
Plan Alzheimer 2008-2012
Accord d'entreprise "Emplois des seniors"
Décembre
3e schéma départemental en faveur des personnes âgées 2008-2012
Loi n° 2007-293 du 05 mars 2007 réformant la protection de l'enfance
Loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (dite loi HPST)
4e schéma départemental en faveur de l'enfance et de la famille 2011-2015
Présentation inter-établissements "Enfance" sur les projets de réorganisation de l'offre de service (A&R, CG 62, URIOPSS)
Octobre
Schéma régional d'organisation médico-sociale du Nord-Pas-de-Calais 2012-2016
Evaluation interne commune St Nicolas/St Landelin
Octobre
Accord d'entreprise "Egalité professionnelle homme/femme"
Décembre
LOI n° 2013-504 du 14 juin 2013 relative à la sécurisation de l'emploi
Evaluation externe pour l'ensemble des établissements
Accord d'entreprise "Contrat de génération"
Août
Loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale
http://www.asso-accueil-relais.fr

La page blanche reste à écrire ensemble...

Denis DELERUE

Denis DELERUE Vice-Président de l'Association Accueil et Relais

Diplômé Assistant de Service Social en 1974, il obtient dix ans plus tard le Diplôme Supérieur en Travail Social puis une Maîtrise en Sciences sociales appliquées au travail.

Après avoir débuté sa carrière au service de protection de l'enfance du Conseil Général du Nord et du Pas-de-Calais, il intervient en tant que formateur en travail social à l'école de Service Social d'Arras dès 1978.

Cadre pédagogique de 1987 à 2000 puis Responsable des formations sociales à l'IRTS Site d'Artois à Arras pendant dix ans, il dirigera ce site de 2010 à 2013.

Administrateur au sein d'Accueil et Relais depuis 2003, il est administrateur délégué auprès de la Maison de Retraite Saint-Landelin et Vice-président de l'Association depuis 2013.

Autour du gâteau d'anniversaire de nos vingt ans nous allons clore cette belle journée d'anniversaire, un moment fort pendant lequel nous nous sommes rappelés d'où nous venons et le chemin parcouru.

Accueil et Relais a vécu comme l'ensemble de notre société, des changements nombreux et profonds en accueillant sans cesse de nouvelles personnes, de nouvelles structures, dans le contexte de nouvelles politiques publiques. Le souci constant de répondre de façon humaine et adaptée aux besoins émergents des personnes et de leurs familles a caractérisé, je crois, cette évolution.

Désormais nous poussons les portes de l'AVENIR…

L'intuition de nos fondateurs ou le hasard ou... la providence a voulu que l'Accueil et le Relais commencent par la première et la dernière lettre de ce terme AVENIR qui nous projette vers des lendemains d'inconnu, d'inattendu dont la page blanche reste à écrire ensemble...

Nous pourrions en être inquiets. Qu'allons-nous devenir en ces temps troublés ? Où allons-nous ? Vers quel devenir ? Nous ne le savons pas, mais nous nous y préparons.

Notre édifice associatif repose sur de solides fondations, une boussole avec la Charte des valeurs et des piliers comme autant de repères éclairant nos réflexions, nos relations et nos projets.

Le rôle d'une association n'est-il pas d'abord d'assurer la continuité des œuvres d'origine et la permanence de son socle des valeurs, quels que soient les changements subis ou choisis qui jalonnent notre histoire comme nous l'avons entendu ce matin ?

Je vous propose de nous appuyer sur ces piliers d'avenir de notre Maison commune que nous aurons en référence dans nos projets et notre quotidien.

A comme l'Accueil, l'Accompagnement, l'Autre

Ces trois termes expriment notre essentiel, notre exigence, notre priorité. Il s'agit de la rencontre de cet Autre quel qu'il soit, à la fois, semblable et différent. Ces relations multiples constituent le cœur et le sang de nos échanges quotidiens, de nos solidarités, de nos projets avec le souci du partage et de l'authenticité.

U comme la Vie bien sûr et nos Valeurs

Ces valeurs sont notre ADN associatif. Elles ne sont pas monétaires mais elles donnent un prix inestimable à nos vies. Nous souhaitons que nos structures demeurent vivantes, chaleureuses à chaque moment de notre parcours de vie pour favoriser l'épanouissement personnel et le « Vivre ensemble ».

E comme l'Engagement, l'Ethique et l'Education

A l'origine d'Accueil et Relais se trouve l'engagement bénévole au service de l'Autre. Cette implication et la réflexion sur le sens de nos actions doivent être présentes dans toutes nos instances à travers nos différences, nos confrontations, nos conflits parfois. Mais cette éthique de discussion et le débat démocratique permettent d'avancer ensemble à la recherche questionnante et tâtonnante du plus juste, du plus vrai, du plus équitable.

Le souci éducatif des plus jeunes doit demeurer notre priorité à travers la transmission humanisante de nos valeurs, de nos attitudes cohérentes d'adulte et du profond respect de chaque être en devenir sans oublier que droits et devoirs sont l'envers et l'endroit d'une même étoffe citoyenne.

N comme le NOUS de notre pouvoir d'agir ensemble

Un homme politique américain, Colin POWELL, disait *« Personne ne peut changer le passé mais NOUS pouvons tous décider de nos lendemains »*. Nous avons vécu aujourd'hui un grand moment de fête de famille, de communauté fraternelle. En nous rassemblant, avec et grâce à nos singularités, nous vivons quelque chose d'unique qui nous grandit et nous élève ensemble en fraternité que nous soyons au printemps ou à l'automne de nos itinéraires de vie. Veillons à créer et cultiver ces liens du collectif sans lesquels nos vies seraient vides de sens.

I comme Imagination, Innovation, Initiative

Sans cette inventivité permanente des personnes accueillies, des professionnels, des bénévoles de notre Association, nos projets seraient vite dépassés, dévitalisés, peut être déshumanisés.

Une de nos missions est d'irriguer en permanence notre quotidien avec un esprit d'ouverture innovant qui constitue une plus-value associative.

R enfin comme Relais ? comme Réseau, comme Responsabilité

Dans une course de relais, le bâton transmis de main en main par les relayeurs s'appelle le « témoin ». Quel beau symbole que ce témoin de transmission entre les générations, entre les établissements, les territoires pour faire Réseau.

Non pas un réseau étroit, replié sur lui-même mais un réseau ouvert qui essaime dans son environnement.

Je terminerai cette image des piliers de l'avenir par l'éthique de Responsabilité. Jeune ou moins jeune, chacun à notre place, quel que soit notre statut ou notre rôle dans l'Association, à travers nos réussites mais également nos erreurs, nous assumerons avec lucidité et discernement nos actes individuels et collectifs.

En mettant la dernière main à ce discours de clôture, j'ai ajouté R comme Recherche. Il nous faut en effet travailler main dans la main avec des chercheurs en action sociale, universitaires ou professionnels. C'est un investissement nécessaire qui nourrit nos pratiques et ouvre de nouveaux horizons. Et chacun d'entre nous, fidèles à l'esprit de nos fondateurs, nous allons être, dans nos relations quotidiennes, des chercheurs opiniâtres d'humanité et de fraternité.

Pour conclure, je vais citer un homme célèbre, le grand cinéaste Charlie CHAPLIN plus connu comme le formidable acteur et mime Charlot. Il disait en 1938 dans son film « le Dictateur » en jouant le rôle du barbier juif : *« Il est écrit dans l'Evangile selon Saint-Luc : Le Royaume de Dieu est dans l'être humain ... pas dans un seul humain ni dans un groupe humain, mais dans tous les humains, mais en vous, en vous … qui avez le pouvoir, le pouvoir de créer les machines, le pouvoir de créer le bonheur. Vous ... avez le pouvoir ... de rendre la vie belle et libre, le pouvoir de faire de cette vie une merveilleuse aventure. Alors au nom même de la Démocratie, utilisons*

ce pouvoir. Il faut tous nous unir, il faut tous nous battre pour un monde nouveau, un monde humain qui donnera à chacun l'occasion de travailler, qui apportera un avenir à la jeunesse et à la vieillesse la sécurité. »

Sept décennies plus tard, cet appel humaniste est toujours d'actualité pour notre association

J'en ai presque terminé avec les R...

R c'est également le Rire qui est le propre de l'Homme, le rire de notre enfance provoqué par les pitreries de Charlot, le rire des anniversaires comme en ce jour, le rire signe de bonne santé et… le rire de nous-mêmes qui s'appelle l'humour.

R comme les Remerciements, le grand Merci que j'adresse au nom de l'Association à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet anniversaire et se sont impliqués depuis de longues semaines dans la préparation de cette journée. (…)

R comme l'AIR de la chanson des vingt ans d'Accueil et Relais sur laquelle nous nous disons au revoir autour du gâteau d'anniversaire.

Discours de Denis Delerue
Anniversaire de l'Association Accueil et Relais
Bapaume, 26 novembre 2014

Accueil et Relais
Prestation scénique chantée sur le thème de la chanson «Mon amant de St Jean»
revue et corrigée pour fêter les vingt ans de l'Association
26 novembre 2014

Charte des Valeurs de l'Association Accueil et Relais

La Charte des valeurs de l'Association Accueil et Relais énumère et situe les points de repère éthiques de notre Association. Elle pose les bases de nos références communes et relie l'Association aux grandes traditions chrétiennes caritatives[19] dont elle est issue, elle fonde notre sentiment d'appartenance, elle unit dans la diversité et donne cohérence aux actions de tous les acteurs, administrateurs, salariés, bénévoles, usagers, personnes accueillies et partenaires…

Il appartient aux établissements et structures éducatives de décliner les valeurs de la Charte dans le champ de leurs spécificités propres et de déterminer la manière concrète dont ces valeurs s'incarnent dans leur projet social et éducatif.

« Il n'y a pas de vent favorable pour celui qui ne sait où il va »[20].

Ces valeurs sont le socle sur lequel sont élaborées les Chartes des droits et libertés, les projets d'établissement ou services, les livrets d'accueil, les contrats de séjour et les règlements de fonctionnement, prévus par la Loi rénovant l'action sociale et médico-sociale du 2 janvier 2002. Elles entrent dans la construction des référentiels pour les autoévaluations et les évaluations externes auxquelles sont désormais appelées les institutions sociales et médico-sociales.

I – Les valeurs humanistes fondamentales

I-1 – La primauté de la personne humaine reconnue dans son éminente dignité

- L'être humain est fondamentalement, mystère. Il ne peut être réduit ni à une énigme, ni à un problème. La transcendance de la personne est une donnée fondamentale.
- L'être humain est unique et singulier, non interchangeable, irremplaçable et inclassable dans une série. C'est la différence qui fait l'Homme et fonde sa dignité.
- L'être humain, à la fois corps et esprit, est toujours situé dans l'espace et le temps et dans ses racines propres, familiales, sociales, culturelles. Mais à travers lui est rejointe l'humanité toute entière.

  L'être humain est universel. Il participe pleinement à l'unité fondamentale de la famille humaine.
- Être de désir et de parole, être sexué, l'être humain est un - être - en relation. La communication avec autrui dans l'accueil de sa différence est constitutive de la personne. L'identité ne se construit que par rapport à l'autre. Je dis « Je » parce que l'on m'a dit « Tu ». *«La personne n'existe que vers autrui, elle ne se connaît que par autrui, elle ne se trouve qu'en autrui…»*[21]. Exister, c'est *« être voué au prochain »*[22], exister, c'est aimer et être aimé.

[19] La Communauté Sainte-Agnès d'ARRAS et la Congrégation des Servantes de Marie d'ANGLET.
[20] Proverbe marin
[21] Emmanuel MOUNIER, philosophe personnaliste
[22] Emmanuel LEVINAS, philosophe

- L'être humain est histoire, c'est à dire qu'il est toujours en devenir. Il est projet et liberté. Quels que soient son âge, son handicap et sa fragilité, ses réussites et ses échecs, sa maladie, sa situation sociale… il est toujours en situation de création de lui-même et des autres. *« La personne n'est pas un donné mais un devenir et une tâche »*[23].
- L'être humain est chercheur et créateur de sens. Dans la relation avec l'autre et les autres, il est porteur de responsabilité, il donne une direction à son existence et cherche une signification à sa vie et à son action. Il s'approprie les grandes questions concernant son existence : la vie, la mort, le bonheur, la souffrance, l'amour, la croyance, la foi…

I-2 – Attitudes et principes d'action : « une Charte des droits de l'autre ».

« Reconnaître l'autre pour lui-même est une exigence gratuite et absolue »[24]. *« Ne traite jamais l'humanité en toi ou en l'autre simplement comme un moyen, mais toujours aussi comme une fin »*[25].

La notion de respect est la clé de voûte des valeurs, indissociable de la réciprocité et de la considération admirative, elle est le principe qui guide toute inter relation humaine. Respect de soi, de l'autre et de tous les autres sont intrinsèquement liés.

Respect de la dignité de l'autre, chaque être humain a droit à une égale dignité. En chaque être, respecter *« l'humanitude »*[26].

Respect de l'identité de l'autre, car il est une personne unique et singulière. Reconnu pour lui-même, dans sa différence et essentiellement dans sa différence sexuelle, il a droit à son visage, à un nom, à une filiation, à sa parole, à son âge, à sa culture… En aucun cas il n'est une copie, en aucun cas il ne peut être classifié et catégorisé. C'est la singularité qui l'ouvre à l'universel. Plus je serai moi dans mon unicité et ma singularité, plus je permettrai à l'autre d'exister dans sa propre unicité et singularité.

Respect de l'intégrité de l'autre. L'être humain ne peut être dépossédé de lui-même c'est à dire de sa liberté. Il ne peut être dépossédé de créer sa propre vie. Il ne peut être dépossédé de tout ce qui le fait exister : son lien parental, sa famille, son réseau d'amitiés, son milieu social et culturel. Il ne peut être dépossédé de son temps et de son âge, de sa parole sur sa propre vie, de son histoire, de son originalité, de ses projets, de sa vie ludique, de son imaginaire et de ses rêves, de son secret et de son intimité. C'est ainsi que la pudeur est une valeur fondamentale pour la construction de la personne. Elle protège et garantit le désir.

Respect de la sécurité de l'autre. Toute personne pour exister a besoin de sentir que son existence n'est pas menacée : c'est la sécurité physique, c'est aussi la sécurité économique, la sécurité psychologique et enfin et surtout la sécurité affective. Il ne peut y avoir détachement sans attachement. L'enfant a besoin d'une sécurité affective suffisante pour conquérir son autonomie.

Faire de l'autre que je rencontre sur ma route mon prochain et il ne le sera que si, délibérément, je m'engage à me rendre proche de lui.

II – Valeurs spirituelles

II-1 – « L'homme passe infiniment l'homme »[27]

Dans tout être humain, il y a le besoin de sens, de morale et de spiritualité. Il y a l'élan vers un plus être et une surexistence. L'humanisme cultivé par l'Association Accueil et Relais est ainsi ouvert à la transcendance et lui donne une dimension spirituelle qui ne peut être confondue purement et simplement avec la dimension religieuse. Mais cette conception de l'Homme, être spirituel, s'inscrit spécifiquement dans la mémoire chrétienne de l'Association en continuité vivante avec l'esprit

[23] Paul RICOEUR, philosophe
[24] Emmanuel LEVINAS, philosophe
[25] Emmanuel KANT, philosophe
[26] Albert JACQUARD, chercheur et essayiste
[27] Blaise PASCAL, mathématicien et philosophe

des Congrégations religieuses, la Communauté Sainte-Agnès d'ARRAS et les Servantes de Marie d'ANGLET et leurs fondateurs Sœur Jeanne BISCOT et le Père Louis-Edouard CESTAC, à l'origine de l'Association Accueil et Relais.

Celle-ci reconnaît et assume pleinement aujourd'hui cet héritage chrétien qui est une richesse pour l'Association. Elle imprègne sa culture en rappelant l'absolue dignité et la grandeur de l'Homme. Cette mémoire des sources appelle l'Association à vivre les grandes valeurs humanistes contenues dans le Message Evangélique : l'accueil de l'autre, de l'étranger, des plus démunis, de l'exclu, du proche et du lointain, le sens de l'universel, la fraternité, le partage, le don, le don de soi, le pardon… Dans le respect le plus grand des convictions, des croyances et de la liberté de conscience de chacun, l'Association se veut fidèle à ces grandes valeurs, appelées à être partagées par tous, croyants et non croyants car le chrétien ne peut en aucune façon se prévaloir d'avoir le monopole de ces valeurs éthiques. Celles-ci sont universelles, elles sont le patrimoine de l'humanité toute entière.

Dans un esprit de liberté, de tolérance et de pluralisme, c'est à dire selon les exigences d'une authentique laïcité, l'Association Accueil et Relais accepte l'expression de toute croyance qui partage les grands principes humanistes fondateurs de l'Association.

C'est ainsi que dans la fidélité à ses racines, Accueil et Relais donne la possibilité au chrétien d'y vivre et d'y exprimer dans la Foi, les grandes valeurs du message chrétien. Cette option marque l'identité de l'Association mais ne porte atteinte en aucune façon à sa dimension séculière et laïque.

II-2 – Attitudes et principes d'action

L'Association Accueil et Relais se réfère aujourd'hui à ces valeurs spirituelles et chrétiennes car *« ce dont manquent les Hommes, c'est de justice certes, d'amour sûrement, mais plus encore de significations »*[28].

- Pour cette mission spirituelle, l'Association développe une véritable culture de la recherche du sens qui est celle du débat, de la tolérance, de liberté et d'ouverture à l'autre…
- Elle promeut une authentique laïcité, non pas d'abstention mais de débat, de confrontation et d'acceptation de la différence. Cette laïcité renouvelée est la possibilité et la chance pour tout être humain de rechercher et d'élaborer un sens à sa vie dans l'espace public. Les religions, celles qui sont porteuses de valeur humanistes fondamentales, ont naturellement leur place dans ce débat sur la recherche du sens.
- Elle aide chacun à conquérir sa propre vie intérieure. C'est l'intériorité qui construit l'épaisseur humaine et le lien social. Mais il ne peut y avoir de vie intérieure et de vie spirituelle sans l'apprentissage du silence, sans l'acceptation de sa propre solitude (à distinguer de l'isolement) de sa propre finitude et de sa propre incertitude. L'intériorité est le dialogue avec soi-même et avec son propre mystère et ne peut sans doute, se construire sans l'effort de désencombrer son existence de tout ce qui ne lui est pas essentiel.
- Pour garantir ce droit fondamental à la vie intérieure et à la vie spirituelle, les lieux d'accueil de l'Association sont d'abord ces lieux de sens, de signes et de langage où chacun puisse venir y habiter et accéder à la fonction symbolique, car rien n'est plus dramatique, par exemple pour un enfant, que de le faire vivre dans un monde vide de sens. La connaissance du fait religieux peut se révéler ainsi dans notre culture aujourd'hui, comme une importante exigence éducative.
- Enfin l'Association, dans ses structures éducatives et d'accueil, a le souci de la transmission des grandes valeurs humanistes contenues dans le message chrétien. Dans la fidélité à ses racines et à l'acte fondateur de l'Association, tout en accueillant toutes les croyances et leurs expressions dans le respect de ses valeurs et d'une laïcité ouverte et exigeante, l'Association favorise notamment l'expression de la foi chrétienne.

[28] Paul RICŒUR, philosophe

III – Valeurs associatives

III-1 – Le service de l'Homme

Le service de l'Homme est explicitement au cœur de la démarche associative.

Les associations n'en ont certes pas l'exclusivité mais, cet idéal humaniste apparaît bien comme leur spécificité essentielle.

L'association ne peut réduire l'être humain au rang d'individu administré, ni au rang d'individu assisté, ni au rang d'individu client. Elle reconnaît l'Homme comme une personne dans ses dimensions essentielles, corporelles, sociales, spirituelles.

La valeur première de l'Association est le souci de l'autre et de ses droits fondamentaux. Elle développe donc sous peine de perdre son âme, les valeurs de respect, de liberté et de tolérance, d'accueil et de confiance.

Dans le champ social, l'Association développe les valeurs suivantes :

- Le service de l'Homme. La personne, centre de tout projet associatif.
- Créer un « vivre ensemble » solidaire et fraternel. La valeur fondatrice de l'échange.
- Donner la primauté à l'intérêt général sur l'intérêt individuel.
- Défendre tous « les blessés de la vie » et tous les exclus. L'Association Accueil et Relais est une association de solidarité.
- Résister à toute emprise déshumanisante et désocialisante.
- Restituer la valeur première et irremplaçable des tâches interhumaines (éducation, souci de l'autre, présence à l'autre, convivialité…).
- Le désintéressement et la valeur de la gratuité.

Dans le champ sociétal, c'est-à-dire de la citoyenneté, l'Association a comme valeur essentielle la responsabilisation de tous les citoyens, appelés à être pleinement acteurs de leur destin collectif. Dans ce sens, elle promeut les valeurs de la République « Liberté, Égalité, fraternité ». La vie associative est la chair de la citoyenneté, elle est le levier de toute démocratie participative.

Consciente de sa présence dans le champ de l'économie, mais instaurant un mode de production « autrement », l'Association est porteuse de sens en développant les valeurs du désintéressement, de solidarité, d'utilité collective et de plus-value sociale.

III-2 – Attitudes et principes de l'action associative.

Dans l'associatif, il nous faut être attentifs à ce que font les associations mais surtout au « comment elles le font ».

Six grands principes d'action structurent le principe associatif de l'Association Accueil et Relais. Ils sont mis en œuvre concrètement par les établissements et services qui constituent les « postes avancés » de l'Association au plus près du terrain.

- Faire société : L'Association crée du lien social, s'opposant à l'individualisme ambiant, elle développe le vivre ensemble et pour cela poursuit une triple mission sociale, de veille et d'interpellation, d'innovation et d'anticipation et souvent aussi de résistance et d'indignation (fonction tribunitienne). C'est pourquoi toute adhésion associative est un engagement militant.
- S'associer et associer au maximum, au dedans et au dehors, experts et militants, salariés et bénévoles, prestataires de service et usagers actifs, donateurs et bénéficiaires, aidants et aidés, etc... Accueil et Relais accueille positivement la création des Conseils de la Vie Sociale. (Loi 2002-2).

- Développer des partenariats et agir en réseaux. Etre partenaire c'est non seulement se respecter mutuellement mais s'engager comme réciproquement nécessaire dans la poursuite d'une œuvre commune. Le partenariat nourrit et exprime une culture du partage, fondement de tout projet associatif.
- Fonctionner démocratiquement. Cela ne se réduit pas au principe « un homme, une voix ». La démocratie en association n'est pas seulement représentative, elle est essentiellement participative : c'est la qualité du dialogue social, c'est pratiquer une « éthique de la discussion », c'est créer des espaces de débat, c'est s'ouvrir à l'espace public, c'est promouvoir la responsabilisation à tous les niveaux, c'est instaurer la mixité hommes-femmes. C'est pratiquer un management participatif entre les élus associatifs, les professionnels et les bénévoles, c'est vouloir un partage du pouvoir et des responsabilités, harmonieux et équilibré, c'est réconcilier les politiques et les techniciens. C'est enfin développer le plus grand pluralisme…
- Gérer de manière désintéressée. La non lucrativité et le désintéressement sont inhérents à la spécificité associative. L'association est une capacité à mobiliser la générosité humaine ou financière. Elle développe un autre rapport à l'argent, elle tente de limiter, voire de réduire, la place excessive qui lui est donnée dans la société et attribue une place centrale aux ressources bénévoles. Le principe du désintéressement sera d'autant plus efficace qu'il s'appuiera sur de grandes exigences de bonne gestion et de transparence financière.
- La primauté du bénévolat. C'est l'initiative bénévole qui crée, fait vivre et dynamise les associations. Parce qu'il est une action de proximité gratuite, désintéressée, au service d'autrui, le bénévolat est pleinement habilité à revitaliser le tissu social, il y introduit l'échange et le don. L'Association Accueil et Relais suscite l'engagement bénévole, reconnaît aux acteurs bénévoles une légitimité égale à celle des professionnels salariés. Elle affirme et soutient une bonne complémentarité salariés et bénévoles et a le souci de leur formation. Les logiques de mission et du service rendu, de l'échange et de la réciprocité, du don et de la gratuité sont des principes d'actions essentiels à la création d'une éthique associative.

IV – Les valeurs de référence de l'accompagnant

IV-1 - Valeurs

La primauté de la personne humaine comme sujet de sa vie et de son histoire est la valeur de référence absolue, au cœur de tout accompagnement éducatif et de toute relation d'aide ou de soin.

La visée première de toute action éducative et sociale est donc la promotion de l'autonomie de la personne dans le respect de ses limites et de ses capacités, c'est à dire la conquête par elle-même de sa vie dans toutes ses dimensions, en définitive de sa liberté. C'est ainsi que nous comprenons la phrase de MONTAIGNE : *« Il n'est rien si beau et légitime que de faire bien l'homme et dûment »*[29].

IV-2 - Attitudes et principes d'action

« Agis en toutes circonstances de façon à cultiver l'autonomie d'autrui et la tienne se développera par surcroît »[30].

- Une culture du respect. *« Vous commencerez par le respect »*[31]. Le respect c'est l'exigence gratuite et absolue de la reconnaissance de l'autre pour lui-même comme sujet de son propre désir, c'est affirmer la dignité sans prix de chacun, c'est accepter et reconnaître l'autre dans sa singularité, sa vie personnelle, sociale et sociétale, son histoire et son projet, c'est soutenir l'autre dans la connaissance, l'appropriation et l'exercice de ses droits et devoirs fondamentaux. L'autre, avant d'être objet de soins est d'abord sujet de droits.

[29] Essai « De l'expérience », Livre III, Chapitre 13
[30] Jean-François MALHERBE, philosophe
[31] Maurice BELLET, prêtre, docteur en philosophie et théologie

- Le respect appelle ainsi la présence existentielle à l'autre, cordiale, désintéressée, humble et ouverte dans une attitude de tolérance. Le respect porte à accorder à l'autre une considération admirative et à se conduire envers lui avec réserve et retenue, dans la « juste distance » et le refus de l'instrumentaliser.

  Selon le pédagogue Jean-Marie PETITCLERC, le respect vis-à-vis de l'enfant repose sur trois interdits fondamentaux : ne pas fusionner avec lui, ne pas le violenter et ne pas lui mentir.

- Le respect, c'est donc essentiellement être devant l'autre, l'accueillir, oser s'engager dans le temps et la patience et s'exposer dans la relation. Il implique la politesse car ce qui résume l'esprit de la politesse c'est la formule authentique de : *« après vous »*[32]. Elle est la première initiation à la relation à l'autre, à la prise en compte de son existence et de sa valeur.

- Le respect requiert l'exercice des grandes vertus de bienveillance, de sollicitude et de compassion (cum-patire : souffrir avec), ce qui est le contraire de l'indifférence qui est le mal le plus destructeur du lien social. *« La compassion »*, écrit l'Abbé Pierre, *« est cette capacité d'être blessé de la blessure des autres »*.

- Ainsi compris et habité, le respect implique la reconnaissance de l'altérité, il suppose l'attention et l'accueil. Il s'apprend, il est la condition pour permettre à l'être humain de se retrouver face à lui-même et face à son mystère. Il est la condition du bonheur de l'autre.

  Ces principales vertus cardinales, fondatrices de toute relation éducative et d'accompagnement, inspirent quelques grands principes d'actions suivants :

- L'action sociale ou éducative, si elle doit s'appuyer sur la compétence, relève plus du témoignage que du savoir, elle est plus éthique que technique. Pour grandir en humanité, les personnes en difficultés ou fragilisées ont besoin de rencontrer des témoins de l'homme, c'est à dire des êtres debout en voie d'humanisation assumant leur propre fragilité et appelant par leur vie au dépassement.

- Instaurer une dynamique de la confiance réciproque. Tout se joue dans la force de la confiance. La confiance dont l'étymologie (cum-fiance) signifie engagement, vertu sans laquelle il ne peut y avoir ni réciprocité, ni échange, est le premier don gratuit fait à l'autre dans une relation d'aide, pour qu'il puisse retrouver sa pleine dignité. Elle permet ainsi la conquête et la reconquête de l'estime de soi. *« Tu vaux plus que tes actes »*[33]. *« Il est plus facile que l'on croit de se haïr, la grâce des grâces est de s'aimer humblement soi-même »* écrit BERNANOS.

- Donner ou redonner la parole, telle est la première démarche « éducative » vis à vis de tout être humain quel qu'il soit, quelle que soit sa situation, quelle que soit son histoire. Toute parole libère car elle fait naître l'humain de l'Homme. Elle permet à l'autre fragile de se réapproprier son histoire, d'y retrouver une cohérence et d'y réintroduire du sens.

- Accompagner ce mot implique l'idée de proximité affective et amicale et ainsi de partage (ad-cum-panis), car c'est en s'approchant de l'autre et en devenant son prochain qu'on lui permet d'exister en tant que personne humaine. C'est à dire sujet debout et libre malgré tout ce qui l'enchaîne. Il signifie la marche à côté, dans la bonne distance, au rythme de la personne, l'accueil de son temps à elle, l'appui sur ses potentialités. « Faire avec » l'autre, non « faire pour lui », encore moins « sans lui ».

- C'est pourquoi, la personne accueillie quel que soit son âge, participe à la conception et à la mise en œuvre du projet qui la concerne. Dans l'aide sociale à l'enfance notamment, participent à l'élaboration du projet, tous ceux qui exercent une autorité parentale sur l'enfant. La coéducation institue ici les parents dans une position d'acteurs.

- La relation d'aide et d'accompagnement de la personne en difficulté ou en situation de fragilité physique, psychologique ou sociale consistera donc avant tout en la mise en œuvre des potentialités de la personne, de ses atouts plutôt que ses manques, car *« tout être humain peut être le sculpteur de sa propre existence quelle que soit la dureté du bloc de pierre qui le constitue »*[34]. En cela, l'éducateur peut être défini comme « tuteur » de résilience, celle-ci étant la

[32] Emmanuel LEVINAS, philosophe
[33] Paul RICOEUR, philosophe
[34] Yves DUTEIL, chanteur

capacité à réussir, à vivre, à rebondir et à se développer en dépit de l'adversité et de toutes les cassures subies[35]. Le rôle de l'éducateur n'est-il pas de stimuler les capacités de résilience inhérentes à chacun ? Eduquer, c'est réveiller l'espérance. En humanité, il n'y a pas de fatalité.

- L'accompagnement reconnaîtra la place du manque et de la frustration dans la structuration de la personne et fera appel à l'effort, notion centrale dans le développement des capacités de l'être humain, en même temps qu'il sera l'exercice d'une véritable autorité, au sens étymologique du terme (le verbe latin : augeo, qui veut dire faire croître). Le pouvoir est un service. Sa véritable légitimité repose sur l'autorité.
- Autre principe d'action, la responsabilisation car c'est en devenant responsable de l'autre et des autres que l'on peut devenir responsable de soi, assumer la gouvernance de sa propre vie et retrouver une place dans la communauté des Hommes.
- Dans ce sens, l'accompagnement d'une liberté, c'est à dire d'un être humain toujours en création de lui-même, implique le temps et le rejet de tout dogmatisme. Parce que la personne est unique, tout projet la concernant relève ainsi du sur-mesure. Il est l'acceptation des limites à la relation, à la compétence et à l'action ; il est l'acceptation positive de la complexité humaine et de l'incertitude. Pour cela l'acte d'accompagnement ne peut jamais être renvoyé à une relation uniquement duelle, il s'ouvre obligatoirement sur le travail en équipe et le partenariat. Accompagner comme éduquer ou soigner suppose la coresponsabilité dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation de tout projet.
- Accompagner, c'est aussi rencontrer la personne dans ses relations humaines, familiales et sociales sans jamais se substituer à elles. Il ne peut y avoir d'existence humaine sans existence sociale. *« L'autre n'est jamais seul, il y a toujours un prochain du prochain, un tiers, une société »*[36]. Le rappel et la transmission des interdits fondamentaux qui sont libérateurs, l'intégration des règles du « vivre ensemble » et de la loi qui est médiatrice du rapport à l'autre et aux autres, sont donc les visées premières de toute relation d'aide en général. Et lorsque la sanction s'impose en éducation, elle doit toujours offrir une perspective humanisante, permettre un avenir et ne jamais condamner à la désespérance. En définitive, l'institution crée du sens, elle est la rencontre du prochain et du lointain, elle organise la vie collective pour qu'elle soit le plus possible humaine et juste.
- Enfin l'acte éducatif sera la stimulation des capacités d'émerveillement et de rêve de l'enfant. L'émerveillement est une forme d'éducation. *« Rien de pire qu'une âme habituée »* disait PEGUY. L'émerveillement est l'expression d'une autonomie de pensée et d'une liberté intérieure. L'émerveillement invite au partage et à la communion.

Parce qu'elle est ouverture à la sensibilité de l'autre et transmission du « goût des autres », la démarche éducative et d'accompagnement s'inscrit fondamentalement sur une logique du don et du contre don. « Donner, recevoir et rendre », car la personne n'est libre que dans la mesure où elle est capable de donner sans compter, dans une relation d'échange. Il ne peut y avoir relation vraie sans l'acceptation et la volonté d'être l'hôte l'un de l'autre. C'est à dire, selon le double sens du mot, être tout et tout ensemble l'accueillant et l'accueilli.

Pour qu'il y ait accueil, il faut que celui qui est accueilli puisse partager ce qu'il apporte. *« J'ai besoin de toi »* est la première parole de l'accueil (Appel de l'Abbé Pierre à son premier compagnon).

L'énoncé de ces quelques grandes valeurs et convictions de l'Association Accueil et Relais n'a d'autre but que de faire advenir ce que l'on croit essentiel pour que l'existence soit pleinement et véritablement humaine. Elles sont rappelées ici pour ouvrir les chemins de la liberté à tout être humain.

Charte des valeurs de l'Association Accueil et Relais
Le 09 février 2005

[35] Boris CYRULNIK, psychiatre et psychanalyste
[36] Emmanuel LEVINAS, philosophe

L’Association, les Établissements et Services

Les grandes etapes

20 décembre 1994 – Création de l'Association Accueil et Relais

1998 Mandat de gestion accordé à l'Association
Mise en place de la fonction d'administrateur délégué

1999 Création d'une mission de Secrétaire Général Coordinateur

2002 Début du travail sur la Charte des valeurs de l'Association
Immersion dans l'univers du Père Cestac et des Servantes de Marie à Anglet *(Sr Thérèse - F.Rolin - P.Charonnat - D.Demory)*

2003 Adoption de la Charte des valeurs par l'Assemblée Générale en présence des salariés

2004 Autorisation de fonctionnement du siège social

2005 Validation de la « Convention de coopération à titre bénévole »
Validation des outils de la Loi n°2002-2

2006 Baptême des espaces « Thérèse Pelletier - Louis-Edouard Cestac - Jeanne Biscot » à Saint-Nicolas
Association reconnue d'assistance et de bienfaisance

2007 Participation au Chapitre de la Congrégation des Servantes de Marie (F.Rolin - D.Demory)

2008 Première édition du journal de l'Association

2011 Convention de partenariat Accueil et Relais - ASER-Mines
Ouverture du site informatique et validation des nouveaux logos
Transfert de gestion Congrégation Sainte-Marie - Accueil et Relais

2012 Agrément pour l'accueil de jeunes dans le cadre du Service Civique
Traité de fusion Accueil et Relais - ASER-Mines

2013 *Projet inter-associatif Accueil et Relais - Le Coin Familial « Ensemble, cultivons le jardin des partages »*
Validation du règlement intérieur de l'Association

2014 *Première réunion de travail autour du projet associatif*
Réponse favorable à l'appel à projet pour la création d'une Plateforme de répit d'aide aux aidants des malades d'Alzheimer

La Présidence

François Rolin
(1994 à 2008)

Paul Dacquin
(2008 à aujourd'hui)

La Direction Générale

Dominique Demory
(2003 à aujourd'hui)

Création de l'Association

Mandat de gestion accordé à l'Association

Autorisation de fonctionnement du siège social

Association reconnue d'assistance et de bienfaisance

1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014

Les grands debats d'idees

Assemblees Generales a themes

« Association, que dis-tu de toi-même ? »
Sr Jacqueline - F.ROLIN - Pr. PETIT (2001)

« La place de la famille dans l'acte éducatif et l'accompagnement social »
Y.B. TOULEMONDE - P. DEREN - C. BLAVIER (2002)

« La Charte des valeurs de l'Association Accueil et Relais »
J.M. BREUVART - M. BEUTIN (2003)

« L'intergénération »
J.P SERGENT (2004)

« L'accompagnement »
E. LEGROS (2005)

« Les raids VTT en Arménie, une aventure éducative, fraternelle, culturelle et sportive »
D. DEMORY (2006)

« Les limites de l'accueil »
M. IRAZOQUI - P. CHARONNAT (2007)

« La vie de notre Association »
F. REMBOTTE (2008)

« Osons le risque »
A. GLOWACKI (2009)

« La recherche des origines, la transmission des savoirs et des valeurs »
G. LEFEBVRE (2010)

« La Gouvernance Associative, le rôle des administrateurs, leurs relations avec les bénévoles et les salariés »
M. DEBAS (2012)

« Interroger notre Association et sa Charte au regard de la complexité des mutations et de l'évolution des politiques publiques »
B. DELAVAL (2013)

Seminaires associatifs

« Elaboration de la Charte des valeurs »
(2002)

« La dimension spirituelle dans l'accompagnement social »
(2006)

« La politique d'ouverture de l'Association »
(2010)

« Quelles perspectives de réorientation du Siège d'Accueil et Relais. Perspectives de développement »
(2012)

« Comité de réflexion éthique »
(2013)

Entrée dans l'Association

Inauguration
Les Fourdraines
(Achiet-le-Grand)

1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014

1er raid VTT en Armenie

Entrée de la Maison d'enfants
ASER-Mines (Oignies)

La Maison d'Enfants de Bapaume

Maison créée par la Congrégation des Servantes de Marie en 1867

Les Biscayins

Grosses billes de verre ou d'acier appelées aussi « Maps ou Magos »

Les Vauch'relles

Liserons qui fleurissent

Les Babeluttes

Caramel long aromatisé au miel ou à la vergeoise

Les Fourdraines

Baies sauvages qui poussaient le long des haies d'épineux

4 unités de vie

58 places d'accueil classique

2 places d'accueil d'urgence

La Direction de l'Établissement…

- Dominique Demory (1988 à 1998)
- Gisèle Debusne (1998 à 2011)
- Didier Payen (2011 à aujourd'hui)

La Maison d'Enfants accueille des garçons âgés de 4 à 18 ans dont les familles se trouvent en difficulté momentanée ou durable et ne peuvent, seules ou avec le recours de leurs proches, assumer la charge et l'éducation de leurs enfants.

Entrée dans l'Association

1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014

La Maison d'Enfants ASER-Mines

Maison créée par l'Association ASER-Mines en 1992

2 unités de vie

Les Mini Pouces

Accueil des fratries

11 places d'accueil classique

2 places d'accueil d'urgence

Envol

Accueil des adolescentes

13 places d'accueil classique

1 place d'accueil d'urgence

La Direction de l'Établissement…

Didier PAYEN (2011 à aujourd'hui)

La Maison d'Enfants accueille en mixité les enfants de 2 à 12 ans et des adolescentes dont les familles se trouvent en difficulté momentanée ou durable et ne peuvent, seules ou avec le recours de leurs proches, assumer la charge et l'éducation de leurs enfants.

Entrée dans l'Association

1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014

Ouverture du Service Turquoise

La Maison d'Enfants La Charmille

Maison créée par la Congrégation des Sœurs de Sainte-Agnès en 1964

6 unités de vie aménagées en appartements.

- Les P'tits Mouss'
- Les Mawais
- Ô P'tits Mômes
- La Tribu
- Mandala
- Le Loft

66 places d'accueil classique

10 places d'accueil modulable

2 places d'accueil d'urgence

Le Service Turquoise

- Dispositif d'accompagnement au retour en famille
- Dispositif de maintien à domicile

28 mesures d'accompagnement

La Direction de l'Établissement…

- Jean Heude (1985 à 1997)
- Jacques Wattiaux (1997)
- Dominique Demory (1997 à 2003)
- Marie Noëlle Coroller (2003 à 2013)
- Richard Rogner (2013 à aujourd'hui)

Ouverture du Centre maternel

Ouverture de « La petite Maison »

1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014

Fête des 10 ans du Centre Maternel

Le Centre maternel La Marelle

Centre créé par l'Association Accueil et Relais en 1996

Lieu d'accueil, de soutien, de formation et d'orientation destiné aux jeunes filles enceintes ou jeunes mamans.

10 places d'accueil pour des jeunes filles de 13 à 21 ans. Les bébés restent sous la responsabilité de leurs mères.

La Petite Maison
Unité de vie de 3 places destinée à favoriser l'accès à l'autonomie

Accompagner, soutenir, guider et responsabiliser la future mère ou la jeune mère pendant le temps de son séjour.

La Direction de l'Établissement…

- Jean HEUDE (1996 à 1997)
- Jacques WATTIAUX (1997)
- Dominique DEMORY (1997 à 2003)
- Marie Noëlle COROLLER (2003 à 2013)
- Richard ROGNER (2013 à aujourd'hui)

Entrée dans l'Association

Inauguration
Extension 60 places et ouverture de l'Accueil de jour (8 places)

1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014

Inauguration
Extension 45 places dont 13 places en unité de vie protégée

La Maison de Retraite Saint Nicolas

Maison créée par la Congrégation des Sœurs de Sainte-Agnès en 1931

Hébergement permanent

47 places d'accueil en hébergement traditionnel

12 places d'accueil en unité de vie protégée (Alzheimer)

Accueil de jour

10 places d'accueil pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée.

Hébergement temporaire

1 place d'accueil en unité de vie protégée (Alzheimer)

La Maison des aidants

Plateforme de répit destinée aux aidants non professionnels de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou dépendantes.

Ouverture prévue en 2015

La Direction de l'Établissement…

- Marie Agnès CORROYER (1995 à 2001)
- Monique LEBLANC (2001 à 2008)
- Sylvie PASCOLI (2008 à aujourd'hui)

Entrée dans l'Association

1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014

Inauguration
Restructuration 116 places

La Maison de Retraite Saint Landelin

Maison créée par la Congrégation des Sœurs de la Providence d'Arras en 1896

Accueil traditionnel

102 places d'hébergement permanent

1 place d'accueil temporaire

Accueil specifique Alzheimer

12 places d'hébergement permanent

1 place d'accueil temporaire

2 places d'Accueil de jour

La Direction de l'Établissement…

Joselyne Doboeuf (1984 à 2006)

Antoine Robinne (2006 à 2014)

Franck Loeuillet (2014 à aujourd'hui)

Entrée dans l'Association

1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014

Création du Pôle d'Activités et de Soins Adaptés

La Maison de Retraite Saint Pierre

Maison créée par la Congrégation des Sœurs de Sainte Marie de Paris en 1869

86 places d'hébergement permanent, dont 11 places dédiées à la prise en charge de personnes souffrant de la maladie Alzheimer ou maladies apparentées.

4 places d'hébergement temporaire.

6 places d'Accueil de jour dont 4 places dédiées à la prise en charge de personnes souffrant de la maladie Alzheimer ou maladies apparentées.

14 places au sein du PASA (Pôle d'Activité et soins adaptés).

La Direction de l'Établissement…

Catherine Loire (2008 à 2014)

Valérie Haute (2014 à aujourd'hui)

Les Congrégations fondatrices et associées

La Congrégation des Servantes de Marie

De spiritualité mariale, elle comporte deux branches :
- les Servantes de Marie, de vie apostolique, fondées en 1842 [Notre-Dame du Refuge à Anglet (64)]
- les Bernardines, de vie contemplative, fondées en 1851 [Monastère Saint-Bernard à proximité de Notre-Dame du Refuge]
La Congrégation compte 240 Sœurs dont 5 Bernardines.

HISTORIQUE

Fondée à Anglet (64), par un prêtre du diocèse de Bayonne, le Père Louis-Edouard Cestac (1801-1868).

Vicaire à la cathédrale de Bayonne, bouleversé par la situation des fillettes errantes et par celles des jeunes adolescentes prostituées, en 1836, il accueille les orphelines à Bayonne. En 1838, il achète un domaine agricole à Anglet qu'il nomme « Notre-Dame du Refuge » pour donner un espace re-créateur aux adolescentes blessées par la vie.

Le Père Cestac comprend aussi l'importance de l'éducation et il ouvre des écoles pour filles dans les communes rurales.

Accoutumé à l'accueil des pauvres et sûr de la tendresse de Dieu pour les plus démunis, le Père Cestac trouve en Marie, le guide et le soutien de toutes ses initiatives. Sa confiance en Marie, le poussera à se nommer lui-même Serviteur de Marie.

NOTRE MISSION A LA SUITE DU PERE CESTAC

Nos priorités restent l'éducation pour les milieux pauvres et l'engagement social au service de la Femme : écoles, centre de formation pour jeunes filles, cours d'alphabétisation pour adultes, internat pour jeunes filles, accueil de femmes âgées et isolées, de handicapés ou d'enfants malnutris avec leurs mères (selon les besoins des pays).

Les écoles en France, Espagne et Argentine sont confiées à des laïcs. Sur le plan social, les Sœurs sont impliquées dans des structures pour enfants, pour l'accueil de mère et enfant ou rejoignent d'autres organismes.

Dans tous les pays, les Sœurs sont impliquées dans les activités d'évangélisation plus directe (catéchèse, autres services) et vivent une grande proximité avec les gens.

DE NOUVEAUX ENGAGEMENTS ET COLLABORATIONS

En Europe et en Amerique Latine, avec la retraite professionnelle des Sœurs, de nouveaux engagements sont vécus : responsabilité d'aumônerie, d'hôpital, de prison, catéchuménat… et autres engagements solidaires en milieu associatif.
La collaboration et le partenariat avec les laïcs marquent aussi notre temps.
En France la continuité de nos activités sociales est désormais assurée par des associations de gestion : « Missions Père Cestac» à Anglet et « Accueil et Relais » à Sainte-Catherine auxquelles nous participons, en veillant au choix des orientations dans le respect de l'esprit du Père Cestac.
Pour les écoles, la Congrégation poursuit sa mission par le biais du service de la « Tutelle ».

PRESENCE DANS LE MONDE

Aujourd'hui les Servantes de Marie sont présentes sur 4 continents
Europe : 17 communautés en France et 2 en Espagne
Amerique Latine : 3 communautés en Argentine et 1 en Uruguay
Afrique : 3 communautés en Cote d'Ivoire
Asie : 7 communautés en Inde (Etats du Karnataka, Tamil Nadu, Andra Pradesh, Kerala)
Partout ce sont de petites communautés, à l'image de « Nazareth », insérées dans le tissu social et local... Comme l'indique notre nom, la Vierge Marie est notre mère et notre modèle de vie spirituelle.

<u>Quelques défis pour aujourd'hui</u>
- Rester encore signifiantes malgré les difficultés du langage, la non pertinence à priori de nos engagements
- Proposer un engagement pour la vie à contre-courant de notre société du zapping, du « tout, tout de suite », etc…
- Continuer à répondre de manière adaptée aux besoins actuels de notre société, dans le contexte de recherche de sens, de spiritualité…
- Saisir l'opportunité des nouveaux moyens de communication
- Ne pas garder pour nous le charisme reçu par le Père Cestac, oser partager ce trésor aux laïcs qui le vivront à leur manière.

La Congrégation des Sœurs Hospitalières de Sainte-Agnès

La Congrégation a été fondée en 1645 par Jeanne Biscot (1601-1664).

Jeanne Biscot, fille d'un marchand drapier, naquit à Arras en 1601. Elle eut d'abord le désir d'une vie solitaire mais ses directeurs et confesseur l'en dissuadèrent. A partir de 1635, elle fut le témoin plein de compassion des misères causées par la guerre entre les Français et les Espagnols qui ensanglanta l'Artois. Elle s'employa à soulager les diverses détresses : femmes abandonnées, orphelines, garçons et paysans réfugiés, soldats blessés et même pestiférés. C'était déjà en actes sa résolution de « *ne laisser aucune misère sans soulagement* ».

Le 19 mars 1636, elle recueillit sept orphelines dans une maison rue d'Héronval appartenant à son père. Elle groupa autour d'elle d'autres jeunes femmes pour soigner et éduquer ces fillettes. Comme Saint-Vincent de Paul, son référent, cette organisatrice née, a le souci constant d'une insertion durable dans la société arrageoise, au service de la ville et de la société civile. A l'époque on ne concevait guère la vie religieuse que dans les cloîtres. Mais Jeanne et ses compagnes désiraient une authentique vie religieuse unissant l'action apostolique et la contemplation. Ce caractère fut appelé « *la vie meslée* ».

Sœur Thérèse Pelletier
1925 - 2005

En 1645, grâce à Saint-Vincent de Paul, elle obtint l'autorisation royale. La « *Maison Sainte-Agnès* » lui fut offerte par l'Abbaye Saint-Vaast. Jeanne y entra le 24 mars avec 5 jeunes femmes et 18 orphelines. La Congrégation de Sainte-Agnès était née.

Réalisme et bon sens ajoutés à une grande simplicité et disponibilité des Sœurs apportent très vite une grande notoriété à l'Institution. L'orphelinat, fondé par Jeanne Biscot, fut avec la pouponnière, l'établissement le plus important. A l'instruction s'ajoutaient la formation morale et spirituelle ainsi que l'apprentissage des travaux ménagers et manuels porté à son plus haut niveau avec la confection d'une dentelle de grande renommée.

37 ARRAS. — Le Couvent Sainte-Agnès. - LL.

Jeanne Biscot fonda aussi à Douai un hôpital pour enfants (où elle mourut en 1664) et un autre à Dijon.

La révolution de 1789 provoqua la dispersion de la Communauté et leur Maison Sainte-Agnès fut annexée aux Hospices de la ville. En 1800, le maire d'Arras rappela les Sœurs. Napoléon ne tarda pas à autoriser le rétablissement de la Communauté et le 14 décembre 1810, il approuve définitivement ses statuts. Mais la Maison reste sous la dépendance de l'Administration des Hospices d'Arras.

Dans le Pas-de-Calais, d'autres établissements furent ouverts au XIXème et XXème siècle, à Thelus, Samer, Manninghein-Henne, Aubigny en Artois, Pont-de-Briques, construction du Préventorium de Sainte-Catherine en 1926 et en 1931-1932, acquisition de la propriété de Saint-Nicolas pour les Sœurs âgées et en convalescence. Un grand jardin permettait d'avoir des légumes et des fruits pour les enfants de Sainte-Agnès. De 1941 à 1945, des baraquements y furent aménagés pour les enfants réfugiés de la région boulonnaise ; enfin la maison d'accueil au château d'Hardelot servit de base de repli pour les enfants en 1940.

En 1968, Sœur Thérèse Pelletier, supérieure générale, demande de l'aide aux Servantes de Marie. En 1970, les Sœurs de Sainte-Agnès posent la question d'une fusion éventuelle. Ayant reconnu qu'elles pouvaient continuer à vivre du don reçu de l'Esprit, dans la Congrégation des Servantes de Marie, elles demandent à l'Église de le confirmer. Le Décret de Fusion est signé à Rome le 2 février 1972.

Désormais Sœurs de Sainte-Agnès et Servantes de Marie forment une seule et même famille poursuivant la même mission. Ce chemin de communion pour le service des petits et des pauvres n'est-il pas œuvre de l'Esprit de Charité ?

La Congrégation des Sœurs de la Providence d'Arras

FONDATION

En 1851, Monseigneur Parisis est transféré de l'Evêché de Langres à celui d'Arras. En visitant son nouveau diocèse il se rend compte de l'état de délabrement moral, spirituel et simplement humain des contrées qu'il traverse et plus particulièrement des campagnes. Face à ce constat de carence dans l'éducation et l'instruction des enfants, du laisser-aller moral de la jeunesse, de l'abandon des malades et des pauvres, il résolut de créer des écoles dans les villages, des œuvres paroissiales et de former des personnes capables de se dévouer au soin des souffrants de toutes sortes.

Monseigneur Parisis se tourne alors vers la Providence de Langres dont il a été le supérieur seize années et qu'il apprécie grandement. Cette Congrégation, sous l'impulsion de son Fondateur l'Abbé Edme Leclerc qui avait discerné les besoins du temps et répondu à ses appels, avait su remédier, au cours d'un demi-siècle, à de multiples détresses. Le 17 mars 1852, Sœur Cécile, désignée pour fonder une congrégation similaire à celle de Langres, arrive à Arras avec une compagne.

Le nouvel Evêque d'Arras les accueille. En homme prévoyant il a loué une grande bâtisse du XVIème siècle, l'ancien Hôtel-Dieu de la ville, pour y installer la communauté naissante. Les débuts furent difficiles sur tous les plans, mais le courage, la ténacité, mais surtout la foi, et de l'Evêque et des sœurs, ont permis que le 6 mai 1852 soit célébrée la première messe qui marque l'inauguration de la Providence d'Arras, petite Congrégation diocésaine qui a gardé ce statut jusqu'à ce jour.

Sœur Cécile, douée de qualités solides, âme de foi et de simplicité, allait devenir une ouvrière de choix pour la nouvelle Congrégation.

EVOLUTION

Débuts éprouvants en cette période de disette. Cependant des jeunes filles généreuses n'hésitent pas à s'engager et après une formation rudimentaire mais soignée, permettent l'ouverture d'écoles rurales, d'œuvres paroissiales et l'organisation de soins aux indigents.

En 1854, une épidémie de choléra sévit dans la région, le nouvel institut fait preuve d'un courage remarquable, non sans pertes dans ses membres.

L'ouverture de nouvelles implantations se poursuit car les vocations affluent : dès 1866, quatre-vingt-sept sœurs professes exercent leurs activités dans trente-neuf établissements. L'ère des fondations, mais aussi des fermetures, se poursuit. On a recensé quelques quatre-vingt localités dans le Diocèse qui ont accueilli des Sœurs de la Providence !

En 1904, la sécularisation oblige à fermer toutes les écoles et le nombre de religieuses se raréfie. Menacée d'expulsion, la Congrégation reconnue « hospitalière » peut cependant demeurer et reprend un nouvel essor.

La guerre de 1914 la frappe durement. Elle subit l'évacuation, les ruines matérielles et pourtant, à travers ce désastre, les recrues ne font pas défaut. En 1940, la Maison-Mère brûle sous les bombes incendiaires. Au sortir de la guerre, comptant sur l'aide de la Providence, le Congrégation se relève mais, avec la crise des vocations le nombre de sœurs s'amenuise.

En 1969, la Congrégation se met en Fédération avec celles de Langres, de Troyes, de Paris et de Saintes, conformément à ce que demande le Concile. Ce cheminement des cinq instituts permet à chacun, malgré la diminution de ses membres, à poursuivre sa mission propre et, en même temps de vivre en communion et en action le renouveau demandé par l'Eglise à toutes les petites congrégations.

AUJOURD'HUI

La Providence d'Arras, devant le vieillissement et la diminution de ses membres, a dû quitter bien des lieux et des œuvres, mais non sans pourvoir à leur avenir en créant, depuis 1991, diverses associations pour la gestion de son patrimoine immobilier.

C'est ainsi que le dernier établissement important, la Maison de Retraite Saint-Landelin, a pu être confié en 2003, à l'Association Accueil et Relais. C'est au sein de cette structure que, vraisemblablement, chacune des Sœurs ira vivre ses dernières années… en rendant grâce pour tout ce qui a été accompli en fidélité à l'impulsion des origines et au Charisme, ce souffle de l'Esprit qui a animé et fécondé la vie des Sœurs de la Providence d'Arras.

La Congrégation des Sœurs de Sainte-Marie de Paris

La Congrégation Sainte-Marie est née en 1843.

Sa fondatrice, Melthide VESNAT, était entrée chez les Sœurs de Sainte-Marthe. Cet ordre hospitalier fondé en 1713 perpétuait l'esprit et les traditions du célèbre monastère janséniste de PORT-ROYAL. Ce n'est qu'après dix-sept années d'une vie religieuse toute donnée aux enfants et aux malades que la vie de sœur Melthide prend un nouveau tournant.

Des contacts fortuits hors du milieu janséniste lui font comprendre que sa congrégation n'est pas totalement en communion avec l'Église. A travers un long cheminement spirituel, elle s'ouvre à l'amour miséricordieux de Dieu et abandonne les pratiques austères et rigides du jansénisme.

La liberté intérieure qu'elle découvre fait d'elle une femme différente qui interroge son entourage. Sur les conseils de Monseigneur AFFRE, elle finit par rompre avec Sainte-Marthe après bien des souffrances et difficultés.

Elle fonde alors la Congrégation de Sainte-Marie, *« Marie, mère de l'Église qui nous apprend à être filles de l'Église »* (Constitutions N° 16).

En fidélité à leurs origines, les Sœurs de Sainte-Marie poursuivent aujourd'hui cette quête de vérité, dans un esprit de confiance, simplicité, joie et service. Leur style de vie est toujours simple et accueillant, en rapport avec leur milieu d'implantation.

Depuis 2008, la maison généralice est située au MEXIQUE. Les communautés de FRANCE sont sous la responsabilité d'une Supérieure régionale.

En fonction de ce qu'elles sont et de leurs aptitudes, la mission des sœurs les conduit à « servir » en FRANCE ou au MEXIQUE :

- dans les milieux éducatifs : écoles primaires et secondaires, foyers d'étudiantes
- dans les domaines sanitaires et sociaux : centre hospitalier, maison de retraite, associations caritatives pour personnes malades ou handicapées
- en étant présence d'Église : catéchèse, catéchuménat, pastorale, accueil en paroisse, communautés missionnaires
- en réponse aux nouvelles détresses ou solitudes : banque alimentaire, épicerie solidaire, jeunes en difficulté

Depuis 2002, comme l'Église l'y engageait, la congrégation a renforcé les liens existants avec des laïcs proches des communautés pour partager avec eux ce qui la fait vivre et l'anime de l'intérieur.

Ces groupes d'Amis de Sainte-Marie existent en FRANCE et au MEXIQUE. Ils se réunissent régulièrement avec les sœurs pour des temps de prière, de partage de la spiritualité et de convivialité.

Table des illustrations

Paul DACQUIN Président de l'Association Accueil et Relais 5
Sœur Jacqueline BORDENAVE Supérieure Générale de la Congrégation des Servantes de Marie 7
Louis-Édouard CESTAC 8
Jeanne BISCOT 8
François ROLIN Fondateur et premier président de l'Association Accueil et Relais 9
Maison d'Enfants de BAPAUME 11
Maison de Retraite Saint-Nicolas 11
Dominique DEMORY Directeur général de l'Association Accueil et Relais 13
Maison d'Enfants ASER-Mines 14
Raid VTT en Arménie 14
Maison de Retraite Saint Landelin 15
Maison de Retraite Saint Pierre 16
Projet inter-associatif 17
Maison d'Enfants La Charmille 18
Denis DELERUE Vice-Président de l'Association Accueil et Relais 23
Accueil et Relais 25
Sœur Thérèse PELLETIER 47

Table des matières

Préface **5**

La naissance, les origines **7**

L'Association est gardienne du sens **9**

Le Maître d'ouvrage **13**

L'engagement des acteurs 14

Des valeurs partagées 14

L'ouverture aux autres 15

Un réalisme modeste 16

Une croissance maîtrisée 17

L'originalité et la créativité 18

Frise chronologique retraçant les grandes étapes de l'Association Accueil et Relais de 1994 à 2014 19

La page blanche reste à écrire ensemble... ..... **23**

Charte des Valeurs de l'Association Accueil et Relais **27**

I – Les valeurs humanistes fondamentales 27

I-1 – La primauté de la personne humaine reconnue dans son éminente dignité 27

I-2 – Attitudes et principes d'action : « une Charte des droits de l'autre » 28

II – Valeurs spirituelles 28

II-1 – « L'homme passe infiniment l'homme » 28

II-2 – Attitudes et principes d'action 29

III – Valeurs associatives 30

III-1 – Le service de l'Homme 30

III-2 – Attitudes et principes de l'action associative. 30
IV – Les valeurs de référence de l'accompagnant 31
IV-1 - Valeurs 31
IV-2 - Attitudes et principes d'action 31
L'Association, les Établissements et Services 35
Les grandes étapes 36
Les grands débats d'idées 37
La Maison d'Enfants de Bapaume 38
La Maison d'Enfants ASER-Mines 39
La Maison d'Enfants La Charmille 40
Le Centre maternel La Marelle 41
La Maison de Retraite Saint Nicolas 42
La Maison de Retraite Saint Landelin 43
La Maison de Retraite Saint Pierre 44
Les Congrégations fondatrices et associées 45
La Congrégation des Servantes de Marie 46
La Congrégation des Sœurs Hospitalières de Sainte-Agnès 47
La Congrégation des Sœurs de la Providence d'Arras 48
La Congrégation des Sœurs de Sainte-Marie de Paris 49
Table des illustrations 50
Table des matières 51
Adresses 53

Adresses

Association Accueil et Relais
Siège social
15, rue Camille Corot
62223 Sainte Catherine
03.21.71.72.30
http://www.asso-accueil-relais.fr/

Maison d'Enfants de Bapaume
7, rue de l'Église
62450 Bapaume
03.21.07.13.21
http://asso-accueil-relais.fr/MECS/ Bapaume/

Maison d'Enfants La Charmille
15, rue Camille Corot
62223 Sainte Catherine
03.21.71.01.20
http://asso-accueil-relais.fr/MECS/Charmille/

Centre Maternel La Marelle
42b, Rue Roger Salengro
62217 Achicourt
03.21.71.24.60
http://asso-accueil-relais.fr/CentreMaternel/LaMarelle/

Maison d'Enfants ASER-Mines
74, rue Pasteur
62590 OIGNIES
03.21.40.49.38

Maison de Retraite Saint-Nicolas
38, rue Aristide Briand
62223 Saint Nicolas
03.21.55.36.78
http://asso-accueil-relais.fr/EHPAD/SaintNicolas/

Maison de Retraite Saint-Landelin
43, rue de Bapaume
62159 Vaulx Vraucourt
03.21.07.02.49
http://asso-accueil-relais.fr/EHPAD/SaintLandelin/

Maison de Retraite Saint-Pierre
5, rue d'Yerres
94440 Villecresnes
01.45.95.77.00
http://ehpad-saint-pierre.com

http://www.asso-accueil-relais.fr/